Unifamiliale

Multifamiliale

Bifamiliale et trifamiliale

Multifamiliale d'envergure Maison mobile Projet intégré d'habitation



ZONE: RU-16

SERVICES Aqueduc Égout

NOTES

- (1) Bifamiliale seulement
- (2) Une marge de recul avant maximale de 100 mètres s'applique aux usages résidentiels, industriels légers et commerce extensif
- (3) Chenil

CLASSE	ET GROUPE	D'USA	AGE		
HABITATION					
	H1	√			
iliale	H2		√(1)		
	H3				
ergure	H4				
	H5				
oitation	H6	V			
COMMERCE		Ì			

COMMERCE					
Commerces et services	C1				
Commerce de détail de petite surface	C2				
Commerce de détail de grande surface	C3				
Commerce artériel lourd	C4		√B		
Commerce récréatif intérieur	C5		√C		
Commerce récréatif extérieur	C6		√B		

INDUSTRIE				
Laboratoires et établissements de recherche	l1			
Industrie légère	12			
Industrie lourde	13			
Extractive	14			

PUBLIC				
Service public de plein air	P1			
Service public institutionnel et administratif	P2			
Service public institutionnel imposant	P3			
Service public d'utilité	P4		√A	

CONSERVATION				
Conservation / catégorie 1	Co1			
Conservation / catégorie 2	Co2			

AGRICULTURE						
Agriculture avec sol	A1				√	
Agriculture sans sol	A2					
Autres types d'élevage	A3				√(3)	
Fermette	A4				√	
Dressage et pension d'animaux	A5		·	·	,	, and the second second

FORESTERIE					
Exploitation forestière	F1				
Sylviculture	F2				
Usages spécifiquement permis					
Usages spécifiquement exclus				(3)	

RM	

	TERRAIN					
Superficie (m2)	min.					
Profondeur (m)	min.					
Frontage (m)	min.	·	,	,	,	

STRUCTURE					
Isolée	√	√	√	√	
Jumelée					
Contiguë					

MARGES						
Marge avant (m)	min.	6(2)	6(2)	6(2)	6(2)	
Marges latérales (m)	min.	2	2	2	2	
Marge latérales totales (m)	min.					
Marge arrière (m)	min.	2	2	2	2	

ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS						
Hauteur (étage)	min.					
Hauteur (étage)	max.	2	2	2	2	
Superficie d'implantation (m2)	min.					
Largeur (m)	min.					

RAPPORTS					
Logement / bâtiment	max.	1	2		
Coefficient d'occupation du sol (COS)	max.				
Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	max.				
Espace naturel (%)	min.				

DISPOSITIONS SPÉCIALES						
PIIA						
Autres articles	(a)(b) (c)	(a)(b) (c)	(a)(b) (c)	(a)(b) (c)	(a)(b) (c)	

- (a) Abris forestiers (art. 9.9)(b) Bandes tampons et corridor panoramique (art. 9.2 et 12.9)
- (c) Ravage du cerf de Virginie (art. 12.16 à 12.18)

AMENDEMENTS							
Date	No règlement	Par					
2012/06	201	a. 6					
2019/07	2019-341	a.15					





Commerce de détail de grande surface

Commerce artériel lourd

Extractive



ZONE: RU-17 CLASSE ET GROUPE D'USAGE SERVICES HABITATION Unifamiliale Aqueduc Bifamiliale et trifamiliale H2 √(1) Égout Н3 Multifamiliale Multifamiliale d'envergure H4 Maison mobile H5 Projet intégré d'habitation H6 (1) Bifamiliale seulement COMMERCE (2) Les clubs de tir et les pistes de courses et de karting Commerces et services C1 Commerce de détail de petite surface C2

√B

Commerce recreatii interieur	Co		٧C		
Commerce récréatif extérieur	C6		√A,B		
INDUSTRIE					
Laboratoires et établissements de recherche	l1				
Industrie légère	I2				
Industrie lourde	13				
Extractive	14				

C3 C4

PUBLIC				
Service public de plein air	P1			
Service public institutionnel et administratif	P2			
Service public institutionnel imposant	P3			
Service public d'utilité	P4		√A	

CONSERVATION				
Conservation / catégorie 1	Co1			
Conservation / catégorie 2	Co2			

AGRICULTURE						
Agriculture avec sol	A1				√	
Agriculture sans sol	A2					
Autres types d'élevage	A3				√	
Fermette	A4				√	
Dressage et pension d'animaux	A5		·	·	·	, and the second second

FORESTERIE		Ì			
Exploitation forestière	F1				
Sylviculture	F2				
Usages spécifiquement permis					
Lleages spécifiquement exclus			(2)	(4)	

NORMES						
TERRAI	N					
Superficie (m2)	min.					
Profondeur (m)	min.					
Frontage (m)	min.					

STRUCTURE				
Isolée	 V	V	V	
Jumelée				
Contiguë				

MARGES						
Marge avant (m)	min.	6(3)	6(3)	6(3)	6(3)	
Marges latérales (m)	min.	2	2	2	2	
Marge latérales totales (m)	min.					
Marge arrière (m)	min.	2	2	2	2	

ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS						
Hauteur (étage)	min.					
Hauteur (étage)	max.	2	2	2	2	
Superficie d'implantation (m2)	min.					
Largeur (m)	min.					

RAPPORTS					
Logement / bâtiment	max.	1	2		
Coefficient d'occupation du sol (COS)	max.				
Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	max.				
Espace naturel (%)	min.				

DISPOSITIONS SPÉCIALES						
PIIA						
Autres articles	(a)(b) (c)(d)	(a)(b) (c)(d)	(a)(b) (c)(d)	(a)(b) (c)(d)	(a)(b) (c)(d)	

- (3) Une marge de recul avant maximale de 100 mètres s'applique aux usages résidentiels, industriels légers et commerce extensif
- (4) Les chenils

- (a) Abris forestiers (art. 9.9) (b) Bandes tampons et corridor panoramique (art. 9.2 et 12.9)
- (c) Parc linéaire (art. 12.10 à 12.15) (d) Ravage cerf de Virginie (art. 12.16 à

Α	MENDEMENTS	S		
Date				
2012/06	201	a. 6		
2021/06	2021-404	a. 13		
, and the second	, and the second			







ZONE: RU-18 SERVICES

Aqueduc Égout

NOTES

- (1) Bifamiliale seulement
- (2) Les clubs de tir et les pistes de courses et de karting
- (3) Les chenils

HABITATION							
Unifamiliale	H1	V					
Bifamiliale et trifamiliale	H2		√(1)				
Multifamiliale	H3						
Multifamiliale d'envergure	H4						
Maison mobile	H5						
Projet intégré d'habitation	H6	√					
COMMERCE							
Commerces et services	C1						
Commerce de détail de petite surface	C2						
Commerce de détail de grande surface	C3						
Commerce artériel lourd	C4			√B			
Commerce récréatif intérieur	C5			√C			
Commerce récréatif extérieur	C6			√A,B			
INDUSTRIE							
Laboratoires et établissements de recherche	l1						
Industrie légère	I2						
Industrie lourde	I3						
Extractive	14						
PUBLIC							
Service public de plein air	P1						
Service public institutionnel et administratif	P2						
Service public institutionnel imposant	P3						
Service public d'utilité	P4				√A		
CONSERVATION							<u> </u>
Conservation / catégorie 1	Co1						
Conservation / catégorie 2	Co2						
•	002		1		1		
AGRICULTURE	۸.4					√	
Agriculture avec sol Agriculture sans sol	A1 A2					V	
Autres types d'élevage	A3					√	
Fermette	A4					,	
Dressage et pension d'animaux	A5						
	7.0						
FORESTERIE	F4						
Exploitation forestière Sylviculture	F1 F2						
,	ГΖ						
Usages spécifiquement permis							
Usages spécifiquement exclus				(2)		(3)	
NO.	RMES						
TERRAIN							
Superficie (m2)	min.						
Profondeur (m)	min.						
Frontage (m)	min.						
			•	•	•	•	
STRUCTURE Isolée		V	-1	V	√	1	
Jumelée			V	٧	V		
Contiguë		٧					
MARGES	i.e	_		•			
Marge avant (m) Marges latérales (m)	min. min.	<u>6</u> 2	6	6 2	6		
Marge latérales (m) Marge latérales totales (m)	min.						
Marge arrière (m)	min.	2	2	2	2		
	111111.					1	
ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS				1			
Hauteur (étage)	min.		_	_	_		
Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2)	max.	2	2	2	2		
Superiicle u implantation (MZ)	min.						

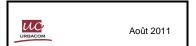
CLASSE ET GROUPE D'USAGE

DISPOSITIONS SPÉCIALES

(a) Abris forestiers (art. 9.9) (b) Bandes tampons et corridor panoramique (art. 9.2 et 12.9) (c) Ravage cerf de Virginie (art. 12.16 à 12.18)

AMENDEMENTS								
Date	No règlement	Par						
2012/06	201	a. 6						
2018/06	312	a.11						
2021/06	2021-404	a. 13						
2023/05	2023-457	a.12						





Coefficient d'emprise au soi (CES) (%)	max.						
Espace naturel (%)	min.						
DISPOSITIONS SPÉCIALES							
PIIA							
Autres articles		(a)(b) (c)	(a)(b) (c)	(a)(b) (c)	(a)(b) (c)	(a)(b) (c)	

min.

max

max.

Largeur (m)

Logement / bâtiment

Coefficient d'occupation du sol (COS)

RAPPORTS



CLASSE ET GROUPE D'USA	GE
------------------------	----

HABITATION					
Unifamiliale	H1	\checkmark			
Bifamiliale et trifamiliale	H2				
Multifamiliale	H3				
Multifamiliale d'envergure	H4				
Maison mobile	H5				
Projet intégré d'habitation	H6	√			

COMMERCE				
Commerces et services	C1			
Commerce de détail de petite surface	C2			
Commerce de détail de grande surface	C3			
Commerce artériel lourd	C4			
Commerce récréatif intérieur	C5	√C		
Commerce récréatif extérieur	C6	√A,B		

INDUSTRIE				
Laboratoires et établissements de recherche	l1			
Industrie légère	12			
Industrie lourde	13			
Extractive	14			

PUBLIC				
Service public de plein air	P1			
Service public institutionnel et administratif	P2			
Service public institutionnel imposant	P3			
Service public d'utilité	P4			

CONSERVATION					
Conservation / catégorie 1	Co1				
Conservation / catégorie 2	Co2	•			

AGRICULTURE					
Agriculture avec sol	A1		V		
Agriculture sans sol	A2				
Autres types d'élevage	А3				
Fermette	A4				
Dressage et pension d'animaux	A5				

FORESTERIE		1			
Exploitation forestière	F1				
Sylviculture	F2				
Usages spécifiquement permis					
Usages spécifiquement exclus			(1)		

		NORMES				
	TERRAIN		ľ			
Superficie (m2)		min.				
Profondeur (m)		min.				
Frontage (m)		min.				

STRUCTURE				
Isolée	√			
Jumelée				
Contiguë				
MARGES				

min.	6	6				
min.	2	2				
min.						
min.	2	2				
	min.	min. 2 min.	min. 2 2 min.	min. 2 2 min.	min. 2 2 min.	min. 2 2 min.

ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS					
Hauteur (étage)	min.				
Hauteur (étage)	max.	2	2		
Superficie d'implantation (m2)	min.				
Largeur (m)	min.				

RAPPORTS					
Logement / bâtiment	max.	1			
Coefficient d'occupation du sol (COS)	max.				
Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	max.				
Espace naturel (%)	min.				

DISPOSITIONS SPÉCIALES					
PIIA					
Autres articles	(a)	(a)	(a)		

ZONE: RU-19

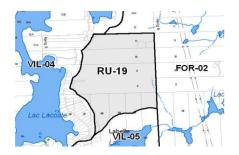
SERVICES	
Aqueduc	
Égout	

NOTES

(1) Les clubs de tir et les pistes de courses et de karting

DISPOSITIONS SPÉCIALES

AMENDEMENTS								
Date	Date No règlement							
2021/06	2021-404	a. 13						







CLASSE ET	GROUPE	D'US/	AGE				
	0,1,00, _	J 00,					
HABITATION Unifamiliale	H1	V				1	
Bifamiliale et trifamiliale	H2		√(1)				
Multifamiliale	H3						
Multifamiliale d'envergure Maison mobile	H4 H5						
Projet intégré d'habitation	пэ Н6	√					
COMMERCE		•				ı	
Commerces et services	C1						
Commerce de détail de petite surface	C2						
Commerce de détail de grande surface	C3						
Commerce artériel lourd	C4			√B			
Commerce récréatif intérieur Commerce récréatif extérieur	C5 C6			√ C (5) √ A.B			
				171,0			
INDUSTRIE Laboratoires et établissements de recherche	I1		1			1	
Industrie légère	11						
Industrie lourde	I3						
Extractive	14						
PUBLIC							
Service public de plein air	P1						
Service public institutionnel et administratif	P2			 			1
Service public institutionnel imposant Service public d'utilité	P3 P4			 	√A		
	. 7		ı	I	, , ,	·	
CONSERVATION Conservation / catégorie 1	Co1		ı	1		I	
Conservation / catégorie 2	Co2						
AGRICULTURE						ı	
Agriculture avec sol	A1		1			V	
Agriculture sans sol	A2					,	
Autres types d'élevage	А3					√	
Fermette	A4						
Dressage et pension d'animaux	A5						
FORESTERIE			1				
Exploitation forestière Sylviculture	F1 F2						
	Г		+			1	
Usages spécifiquement permis Usages spécifiquement exclus				(3,4,5)		(2)	
				(3,4,3)		(2)	
	ORMES						
TERRAIN							
Superficie (m2)	min.						
Profondeur (m) Frontage (m)	min. min.						
STRUCTURE			1	1		ı	
Isolée		V	V	V	V		
Jumelée		•	,	'	,		
Contiguë							
MARGES							
Marge avant (m)	min.	6	6	6	6		
Marges latérales (m)	min.	2	2	2	2		
Marge latérales totales (m) Marge arrière (m)	min. min.	2	2	2	2		
	1111111.					<u>I</u>	1
ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS	m:-			1		l	1
Hauteur (étage) Hauteur (étage)	min. max.	2	2	2	2		1
	min.						
	111111. 1		1	t			1
Superficie d'implantation (m2)	min.						
Superficie d'implantation (m2)							<u> </u>
Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS		1	2				
Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment Coefficient d'occupation du sol (COS)	min.	1	2				
Superficie d'implantation (m2) Largeur (m)	min. max.	1	2				

DISPOSITIONS SPÉCIALES

PIIA

Autres articles

ZONE :	RU-20
SERVICES	

SERVICES	
Aqueduc	
Égout	

NOTES

- (1) Bifamiliale seulement
- (2) Les chenils
- (3) Les clubs de tir et les pistes de courses et de karting
- (4) Les centres de location
- (5) Résidence de tourisme

DISPOSITIONS SPÉCIALES

(a) Abris forestiers (art. 9.9)

	MENDEMENT	S
Date	No règlement	Par
2021/06	2021-404	a. 13
2024/07	2024-484	a.12





PIIA-03 PIIA-03 PIIA-03 PIIA-03



\
√
√(4)
(4)

+ + -
+ + -
1 1
-

ZONE: RU-21

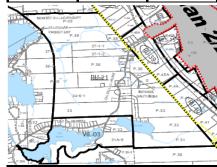
SERVICES	
Aqueduc	
Égout	

NOTES

- (1) Bifamiliale seulement
- (2) Les clubs de tir et les pistes de courses et de karting
- (3) Les centres équestres(4) Chenil

DISPOSITIONS SPÉCIALES

AMENDEMENTS					
Date	No règler	ment Par			
2017/04	288	a.14			
2018/06	312	a.11			
2019/07	2019-3	a.15			
2021/06	2021-4	i04 a. 13			





ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS						
Hauteur (étage)	min.					
Hauteur (étage)	max.	2	2	2	2	
Superficie d'implantation (m2)	min.					
Largeur (m)	min.					

RAPPORTS					
Logement / bâtiment	max.	1	2		
Coefficient d'occupation du sol (COS)	max.				
Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	max.				
Espace naturel (%)	min.				

DISPOSITIONS SPÉCIALES	<u> </u>					
PIIA	PIIA-03	PIIA-03	PIIA-03	PIIA-03	PIIA-03	
Autres articles	(a)	(a)	(a)	(a)	(a)	



Grille des usages et normes par zones (annexe B) **CLASSE ET GROUPE D'USAGE** HABITATION Unifamiliale Bifamiliale et trifamiliale H2 √(1) НЗ Multifamiliale Multifamiliale d'envergure H4 Maison mobile H5 Projet intégré d'habitation H6 COMMERCE Commerces et services C1 C2 Commerce de détail de petite surface Commerce de détail de grande surface C3 C4 √B Commerce artériel lourd Commerce récréatif intérieur C5 √C Commerce récréatif extérieur C6 INDUSTRIE Laboratoires et établissements de recherche 11 12 Industrie légère Industrie lourde 13 Extractive 14 **PUBLIC** Service public de plein air P1 Service public institutionnel et administratif P2 Service public institutionnel imposant P3 P4 Service public d'utilité CONSERVATION Co1 Conservation / catégorie 1 Co2 Conservation / catégorie 2 AGRICULTURE Α1 Agriculture avec sol Agriculture sans sol A2 Autres types d'élevage Α3 Fermette A4 Dressage et pension d'animaux Α5 FORESTERIE Exploitation forestière F1 F2 Sylviculture Usages spécifiquement permis Usages spécifiquement exclus NORMES TERRAIN Superficie (m2) min. Profondeur (m) min Frontage (m) min. STRUCTURE Isolée Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) min. 6 6 6 6 Marges latérales (m) min. Marge latérales totales (m) min. Marge arrière (m) min. ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) min. 2 2 2 2 Hauteur (étage) max Superficie d'implantation (m2) min. Largeur (m) min. RAPPORTS Logement / bâtiment max Coefficient d'occupation du sol (COS) max Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) max. Espace naturel (%) min. DISPOSITIONS SPÉCIALES PIIA

(a)

(a)

(a)

(a)

ZONE: RU-22	ZO	NE	: R	U-22
-------------	----	----	-----	-------------

SERVICES Aqueduc Égout

NOTES

- (1) Bifamiliale seulement
- (2) Les clubs de tir et les pistes de courses
- (3) Abrogé
- (4) Chenil

DISPOSITIONS SPÉCIALES

AMENDEMENTS					
Date	No règlement	Par			
2013/04	215	a.7			
2018/06	312	a.11			
2019/07	2019-341	a.15			
2021/06	2021-404	a. 13			







ZONE: RU-23 SERVICES Aqueduc Égout **NOTES** (1) Bifamiliale seulement (2) Abrogé (3) Les clubs de tir et les pistes de courses (4) Chenil (5) Résidence de tourisme

DISPOSITIONS SPÉCIALES

(a) Abris forestiers (art. 9.9)(b) Bandes tampons et corridor panoramique (art. 9.2 et 12.9)

AMENDEMENTS				
Date	No règlement	Par		
2012/06	201	a. 6		
2013/04	215	a.7		
2019/07	2019-341	a.15		
2021/06	2021-404	a.13		
2024/07	2024-484	a.12		





Août 2011

CLASSE ET G	ROUPE	D'USA	.GE				
HABITATION		ľ					
Unifamiliale	H1	V					
Bifamiliale et trifamiliale	H2		√(1)				
Multifamiliale	H3						
Multifamiliale d'envergure Maison mobile	H4 H5						
Projet intégré d'habitation	H6	V					
	110	<u>'</u>					
COMMERCE	04						
Commerces et services Commerce de détail de petite surface	C1 C2						
Commerce de détail de grande surface	C3						
Commerce artériel lourd	C4			√B			
Commerce récréatif intérieur	C5			√C (5)			
Commerce récréatif extérieur	C6			√ A,B			
INDUSTRIE							
Laboratoires et établissements de recherche	I1						
Industrie légère	12						
Industrie lourde Extractive	13 14						
	14			l			
PUBLIC	5.4		ı	ı		ı	
Service public de plein air Service public institutionnel et administratif	P1 P2						
Service public institutionnel imposant	P3						
Service public d'utilité	P4				√A		
CONSERVATION				•			
Conservation / catégorie 1	Co1		1	1		1	
Conservation / catégorie 2	Co2						
AGRICULTURE				•			
Agriculture avec sol	A1			1		V	
Agriculture sans sol	A2					,	
Autres types d'élevage	A3					√(4)	
Fermette	A4						
Dressage et pension d'animaux	A5						
FORESTERIE							
Exploitation forestière	F1						
Sylviculture	F2						
Usages spécifiquement permis							
Usages spécifiquement exclus				(3) (5)		(4)	
NC	RMES						
TERRAIN		Ì					
Superficie (m2)	min.						
Profondeur (m)	min.						
Frontage (m)	min.						
STRUCTURE							
Isolée		√	√	1	√		
Jumelée							
Contiguë			L			L	
MARGES							
Marge avant (m)	min.	6	6	6	6		
Marges latérales (m)	min.	2	2	2	2		
Marge latérales totales (m) Marge arrière (m)	min. min.	2	2	2	2		
		<u> </u>	<u> </u>			<u> </u>	
ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS	mi-		ı	ı		ı	
Hauteur (étage) Hauteur (étage)	min. max.	2	2	2	2		
Superficie d'implantation (m2)	min.						
Largeur (m)	min.						
RAPPORTS							
Logement / bâtiment	max.	1	2				
Coefficient d'occupation du sol (COS)	max.						
Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	max.						
Espace naturel (%)	min.						
DISPOSITIONS SPÉCIALES							
PIIA		PIIA-03	PIIA-03	PIIA-03	PIIA-03	PIIA-03	
i			ı —	1			

(a)(b)

(a)(b)

(a)(b)

(a)(b)

HABITATION



ZONE: RU-24

SERVICES	
Aqueduc	
Égout	

NOTES

- (1) Bifamiliale seulement
- (2) Les clubs de tir et les pistes de courses et de karting
- (3) Les chenils

Unifamiliale Bifamiliale et trifamiliale Multifamiliale Multifamiliale d'envergure Maison mobile Projet intégré d'habitation COMMERCE Commerces et services Commerce de détail de petite surface Commerce de détail de grande surface Commerce artériel lourd	H1 H2 H3 H4 H5 H6	√ 	√(1)				
Multifamiliale Multifamiliale d'envergure Maison mobile Projet intégré d'habitation COMMERCE Commerces et services Commerce de détail de petite surface Commerce de détail de grande surface	H3 H4 H5 H6	V	√(1)				
Multifamiliale d'envergure Maison mobile Projet intégré d'habitation COMMERCE Commerces et services Commerce de détail de petite surface Commerce de détail de grande surface	H4 H5 H6	V					
Maison mobile Projet intégré d'habitation COMMERCE Commerces et services Commerce de détail de petite surface Commerce de détail de grande surface	H5 H6	V					
Maison mobile Projet intégré d'habitation COMMERCE Commerces et services Commerce de détail de petite surface Commerce de détail de grande surface	H6	V					
COMMERCE Commerces et services Commerce de détail de petite surface Commerce de détail de grande surface	C1	V					
Commerces et services Commerce de détail de petite surface Commerce de détail de grande surface							
Commerce de détail de petite surface Commerce de détail de grande surface							
Commerce de détail de petite surface Commerce de détail de grande surface							
Commerce de détail de grande surface	C2					1	
	C3					1	
	C4			√B			
Commerce récréatif intérieur	C5			√C			
Commerce récréatif extérieur	C6			√A,B			
INDUSTRIE							
Laboratoires et établissements de recherche	l1						
Industrie légère	12						
Industrie lourde	13						
Extractive	14						
PUBLIC							
Service public de plein air	P1						
Service public de pleiri all Service public institutionnel et administratif	P2			1		 	
Service public institutionnel imposant	P3						
Service public d'utilité	P4				√A	1	
CONSERVATION							
Conservation / catégorie 1	Co1						
Conservation / catégorie 2	Co2						
	002						
AGRICULTURE							
Agriculture avec sol	A1					√	
Agriculture sans sol	A2			 		<u> </u>	
Autres types d'élevage	A3			 		√	
Fermette	A4						
Dressage et pension d'animaux	A5						
FORESTERIE							
Exploitation forestière	F1						
Sylviculture	F2			i l	ì	1	
Cyrviculture							
Usages spécifiquement permis							

CLASSE ET GROUPE D'USAGE

TE	RRAIN					
Superficie (m2)	min.					
Profondeur (m)	min.					
Frontage (m)	min.	•	·	,	·	,

STRUCTURE					
Isolée	V	√	√	√	
Jumelée	V				
Contiguë					
MADOLE	1				

MARGES						
Marge avant (m)	min.	6	6	6	6	
Marges latérales (m)	min.	2	2	2	2	
Marge latérales totales (m)	min.					
Marge arrière (m)	min.	2	2	2	2	

ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS						
Hauteur (étage)	min.					
Hauteur (étage)	max.	2	2	2	2	
Superficie d'implantation (m2)	min.					
Largeur (m)	min.					

RAPPORTS					
Logement / bâtiment	max.	1	2		
Coefficient d'occupation du sol (COS)	max.				
Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	max.				
Espace naturel (%)	min.				

DISPOSITIONS SPÉCIALES						
PIIA						
Autres articles	(a)(b)	(a)(b)	(a)(b)	(a)(b)	(a)(b)	

- (a) Abris forestiers (art. 9.9)
- (b) Bandes tampons et corridor
- panoramique (art. 9.2 et 12.9) (c) Parc linéaire (art. 12.10 à 12.15)

AMENDEMENTS							
Date	No règlement	Par					
2012/06	201	a. 6					
2018/06	312	a.11					
2021/06	2021-404	a. 13					







CLASSE ET GROUPE D'USAGE HABITATION Unifamiliale Bifamiliale et trifamiliale H2 √(1) НЗ Multifamiliale Multifamiliale d'envergure H4 Maison mobile H5 Projet intégré d'habitation H6 COMMERCE Commerces et services C1 Commerce de détail de petite surface C2 Commerce de détail de grande surface C3 C4 Commerce artériel lourd √**A(2)** B Commerce récréatif intérieur C5 √C Commerce récréatif extérieur C6 INDUSTRIE Laboratoires et établissements de recherche 11 12 Industrie légère Industrie lourde 13 Extractive 14 **PUBLIC** Service public de plein air P1 Service public institutionnel et administratif P2 Service public institutionnel imposant P3 P4 Service public d'utilité CONSERVATION Conservation / catégorie 1 Co1 Co2 Conservation / catégorie 2 AGRICULTURE Α1 Agriculture avec sol Agriculture sans sol A2 Autres types d'élevage Α3 Fermette A4 Dressage et pension d'animaux Α5 FORESTERIE Exploitation forestière F1 F2 Sylviculture Usages spécifiquement permis Usages spécifiquement exclus **NORMES** TERRAIN Superficie (m2) min. Profondeur (m) min Frontage (m) min. STRUCTURE Isolée Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) min. 6 6 6 6 Marges latérales (m) min. 2 Marge latérales totales (m) min. Marge arrière (m) min. ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) min. 2 2 2 2 Hauteur (étage) max Superficie d'implantation (m2) min. Largeur (m) min. RAPPORTS Logement / bâtiment max Coefficient d'occupation du sol (COS) max Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) max. Espace naturel (%) min. DISPOSITIONS SPÉCIALES PIIA (a)(b) (a)(b) (a)(b) (a)(b) Autres articles (a)(b) (c) (c) (c)

ZONE : RU-25

SERVICES	
Aqueduc	
Égout	

NOTES

- (1) Bifamiliale seulement
- 2) Les stations-services et les dépanneurs

- (a) Zones inondables (art. 11.4 à 11.8)
- (b) Bandes tampons et corridor panoramique (art. 9.2 et 12.9)
- (c) Parc linéaire (art. 12.10 à 12.15)

AMENDEMENTS								
Date	No règlement	Par						
2012/06	201	a. 6						
2018/06	312	a.11						
2019/07	2019-341	a.15						
2021/06	2021-404	a. 13						
2022/07	2022-432	a 14						





Superficie (m2) Profondeur (m)

Frontage (m)

Largeur (m)

HABITATION



ZONE: RU-26 SERVICES Aqueduc Égout NOTES (1) Bifamiliale seulement (2) Les chenils (3) Les clubs de tirs et les pistes de course et de karting

HABITATION							
Unifamiliale	H1	√					
Bifamiliale et trifamiliale	H2		√(1)				
Multifamiliale	H3						
Multifamiliale d'envergure	H4						
Maison mobile	H5						
Projet intégré d'habitation	H6	√					
COMMERCE							
Commerces et services	C1		1				
Commerce de détail de petite surface	C2						
Commerce de détail de grande surface	C3						
Commerce artériel lourd	C4						
Commerce récréatif intérieur	C5						
Commerce récréatif extérieur	C6			√A.B			
	00			,_		1	
INDUSTRIE						1	
Laboratoires et établissements de recherche	<u> 11 </u>						
Industrie légère	12				√		
Industrie lourde	I3						
Extractive	14						
PUBLIC							
Service public de plein air	P1						
Service public institutionnel et administratif	P2						
Service public institutionnel imposant	P3						
Service public d'utilité	P4					√A,B	
CONSERVATION							
Conservation / catégorie 1	Co1						
Conservation / catégorie 2	Co2						
AGRICULTURE							
Agriculture avec sol	A1		1	1			V
Agriculture sans sol	A2						-
Autres types d'élevage	A2 A3						√
Fermette	A4						V
Dressage et pension d'animaux	A5						,
	710	n		l .			
FORESTERIE					1	1	
Exploitation forestière	F1						
Sylviculture	F2		l				
Usages spécifiquement permis							
Usages spécifiquement exclus				(2)(3)			(2)
NO NO	RMES						
		i					
TERRAIN							

CLASSE ET GROUPE D'USAGE

HORIMEO				
-	1			
min.				
min.				
min.				

STRUCTURE						
Isolée		V	V	V	√	
Jumelée		•				
Contiguë						
MARGES						
Marge avant (m)	min.	6	6	6	6	
Marges latérales (m)	min.	2	2	2	2	

Marge availt (III)	11111111	0	0	0		
Marges latérales (m)	min.	2	2	2	2	
Marge latérales totales (m)	min.					
Marge arrière (m)	min.	2	2	2	2	
ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS						
Hauteur (étage)	min.					
Hauteur (étage)	max.	2	2	2	2	
Superficie d'implantation (m2)	min.					

min.

RAPPORTS				
Logement / bâtiment	max.			
Coefficient d'occupation du sol (COS)	max.			
Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	max.			
Espace naturel (%)	min.			

DISPOSITIONS SPÉCIALES						
PIIA	PIIA-03	PIIA-03	PIIA-03	PIIA-03	PIIA-03	PIIA-03
Autres articles	(a)(b) (c)	(a)(b) (c)	(a)(b) (c)	(a)(b) (c)	(a)(b) (c)	

- (a) Abris forestiers (art. 9.9)
- (b) Frayère (art. 11.13 à 11.13.6)
- (c) Bandes tampons et corridor panoramique (art. 9.2 et 12.9)

Α	AMENDEMENTS									
Date	g									
2012/06	201	a. 5 et 6								
2021/06	2021-404	a. 13								
2022/07	2022-432	a.14								







CLASSE ET G	ROUPE	D'US	AGE				
HABITATION							
Unifamiliale	H1	V					
Bifamiliale et trifamiliale	H2		√(1)				
Multifamiliale	H3						
Multifamiliale d'envergure	H4						
Maison mobile Projet intégré d'habitation	H5 H6	2				-	
	ПО	V					
COMMERCE			1	•	,		,
Commerces et services	C1						
Commerce de détail de petite surface Commerce de détail de grande surface	C2 C3						
Commerce de detail de grande surface Commerce artériel lourd	C3			√B,C,D(2)			
Commerce récréatif intérieur	C5			1 5,0,5(2)			
Commerce récréatif extérieur	C6			√A,B			
INDUSTRIE							
Laboratoires et établissements de recherche	l1						
Industrie légère	12						
Industrie lourde	13						
Extractive	14				√		
PUBLIC							
Service public de plein air	P1						
Service public institutionnel et administratif	P2						
Service public institutionnel imposant	P3						
Service public d'utilité	P4					√B	
CONSERVATION							
Conservation / catégorie 1	Co1						
Conservation / catégorie 2	Co2						
AGRICULTURE							
Agriculture avec sol	A1						V
Agriculture sans sol	A2						
Autres types d'élevage	А3						√(<u>∠</u>
Fermette	A4						
Dressage et pension d'animaux	A5						
FORESTERIE							
Exploitation forestière	F1						
Sylviculture	F2						
Usages spécifiquement permis				(2)			
Usages spécifiquement exclus				(3)			(4)
NC	RMES						
		1					
TERRAIN			1		ı		1
Superficie (m2) Profondeur (m)	min.						
Frontage (m)	min. min.						
	1111111.	<u> </u>					<u> </u>
STRUCTURE				,			
Isolée		√ √	√	√	√	√	
Jumelée Contiguë		٧					
		1	1				<u> </u>
MARGES							
Marge avant (m)	min.	6	6	6	6	6	
Marges latérales (m) Marge latérales totales (m)	min. min.	2	2	2	2	2	
Marge arrière (m)	min.	2	2	2	2	2	
			_	_	_		
ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS	mai:-		1		ı		1
Hauteur (étage) Hauteur (étage)	min.	2	2	2	2	2	_
Hauteur (etage) Superficie d'implantation (m2)	max. min.			۷			
Largeur (m)	min.						
							•
RAPPORTS	me:		1		ı		1
Logement / bâtiment Coefficient d'occupation du sol (COS)	max.					 	_
	max.					 	
Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	max.		1		 	 	-
. , , , ,	min.						
Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) Espace naturel (%)	min.					<u> </u>	<u> </u>
Espace naturel (%) DISPOSITIONS SPÉCIALES	min.						
Espace naturel (%)	min.						

ZONE: RU-27

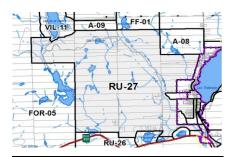
SERVICES	
Aqueduc	
Égout	

NOTES

- (1) Bifamiliale seulement
- (2) Salles de débittage d'animaux sauvages
- (3) Les clubs de tir et les pistes de courses et de karting
- (4) Chenil

DISPOSITIONS SPÉCIALES

P	AMENDEMENTS								
Date									
2018/06	312	a.11							
2019/07	2019-341	a.15							
2021/06	2021-404	a. 13							
2024/07	2024-484	a.12							







			DUP			

HABITATION					
Unifamiliale	H1				
Bifamiliale et trifamiliale	H2		√(1)		
Multifamiliale	H3				
Multifamiliale d'envergure	H4				
Maison mobile	H5				
Projet intégré d'habitation	H6	√			

COMMERCE					
Commerces et services	C1				
Commerce de détail de petite surface	C2				
Commerce de détail de grande surface	C3				
Commerce artériel lourd	C4		√B		
Commerce récréatif intérieur	C5				
Commerce récréatif extérieur	C6		√A,B		

INDUSTRIE				
Laboratoires et établissements de recherche	l1			
Industrie légère	12			
Industrie lourde	13			
Extractive	14			

PUBLIC					
Service public de plein air	P1				
Service public institutionnel et administratif	P2				
Service public institutionnel imposant	P3				
Service public d'utilité	P4	•		√ A,B	

CONSERVATION				
Conservation / catégorie 1	Co1			
Conservation / catégorie 2	Co2			

AGRICULTURE					
Agriculture avec sol	A1			V	
Agriculture sans sol	A2				
Autres types d'élevage	A3			√	
Fermette	A4			V	
Dressage et pension d'animaux	A5			√	

FORESTERIE					
Exploitation forestière	F1				
Sylviculture	F2				
Usages spécifiquement permis					
Usages spécifiquement exclus			(3)	(2)	

	NORMES			
	TERRAIN			
Superficie (m2)	min.			
Profondeur (m)	min.			
Erontago (m)	min			

STRUCTURE				
Isolée	 √	V	V	
Jumelée				
Contiguë				

MARGES						
Marge avant (m)	min.	6	6	6	6	
Marges latérales (m)	min.	2	2	2	2	
Marge latérales totales (m)	min.					
Marge arrière (m)	min.	2	2	2	2	

ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS						
Hauteur (étage)	min.					
Hauteur (étage)	max.	2	2	2	2	
Superficie d'implantation (m2)	min.					
Largeur (m)	min.					

RAPPORTS				
Logement / bâtiment	max.			
Coefficient d'occupation du sol (COS)	max.			
Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	max.			
Espace naturel (%)	min.			

DISPOSITIONS SPÉCIALES						
PIIA	PIIA-03	PIIA-03	PIIA-03	PIIA-03	PIIA-03	
Autres articles	(a)(b)	(a)(b)	(a)(b)	(a)(b)	(a)(b)	

ZONE: RU-28

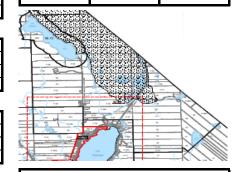
SERVICES	
Aqueduc	
Égout	

NOTES

- (1) Bifamiliale seulement
- (2) Chenils
- (3) Les clubs de tir et les pistes de courses et de karting

- (a) Abris forestiers (art. 9.9)
- (b) Frayère (art. 11.13 à 11.13.6)

Α	MENDEMENT	S
Date	No règlement	Par
2017/04	288	a.14
2018/06	312	a.11
2021/06	2021-404	a. 13





Frontage (m)



HABITATION					
Unifamiliale	H1	V			
Bifamiliale et trifamiliale	H2		√(1)		
Multifamiliale	H3				
Multifamiliale d'envergure	H4				
Maison mobile	H5				
Projet intégré d'habitation	H6				

COMMERCE				
Commerces et services	C1			
Commerce de détail de petite surface	C2			
Commerce de détail de grande surface	C3			
Commerce artériel lourd	C4	√ B,C		
Commerce récréatif intérieur	C5			
Commerce récréatif extérieur	C6	√B		

INDUSTRIE				
Laboratoires et établissements de recherche	I 1			
Industrie légère	12			
Industrie lourde	13			
Extractive	14		√	

PUBLIC					
Service public de plein air	P1				
Service public institutionnel et administratif	P2				
Service public institutionnel imposant	P3				
Service public d'utilité	P4			√ A,B	

CONSERVATION				
Conservation / catégorie 1	Co1			
Conservation / catégorie 2	Co2			

AGRICULTURE				
Agriculture avec sol	A1			$\sqrt{}$
Agriculture sans sol	A2			
Autres types d'élevage	A3			√(2)
Fermette	A4			√
Dressage et pension d'animaux	A5			

FORESTERIE				
Exploitation forestière	F1			
Sylviculture	F2			
Usages spécifiquement permis				
Usages spécifiquement exclus				(2)

	NORMES			
TERRA	AIN			
Superficie (m2)	min.			
Profondeur (m)	min.			

min.

$\sqrt{}$	√	V	√	V	
	V	V V	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	V V V	V V V V

MARGES							
Marge avant (m)	min.	6	6	6	6	6	
Marges latérales (m)	min.	2	2	2	2	2	
Marge latérales totales (m)	min.						
Marge arrière (m)	min.	2	2	2	2	2	

ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS		Ì					
EDII IOATION DEG BATIMENTO							
Hauteur (étage)	min.						
Hauteur (étage)	max.	2	2	2	2	2	
Superficie d'implantation (m2)	min.						
Largeur (m)	min.						

RAPPORTS					
Logement / bâtiment	max.	*	*		
Coefficient d'occupation du sol (COS)	max.				
Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	max.				
Espace naturel (%)	min.				

DISPOSITIONS SPÉCIALES						
PIIA	PIIA-03	PIIA-03	PIIA-03	PIIA-03	PIIA-03	PIIA-03
Autres articles	(a)	(a)	(a)	(a)	(a)	

ZONE: RU-29

SERVICES	
Aqueduc	
Égout	

NOTES

- (1) Bifamiliale seulement
- (2) Chenil

DISPOSITIONS SPÉCIALES

A	AMENDEMENTS									
Date										
2018/06	312	a.11								
2019/07	2019-341	a.15								







		JPE D'I	

HABITATION					
Unifamiliale	H1	√			
Bifamiliale et trifamiliale	H2		√(1)		
Multifamiliale	H3				
Multifamiliale d'envergure	H4				
Maison mobile	H5				
Projet intégré d'habitation	H6	√			

COMMERCE					
Commerces et services	C1				
Commerce de détail de petite surface	C2				
Commerce de détail de grande surface	C3				
Commerce artériel lourd	C4				
Commerce récréatif intérieur	C5		√C		
Commerce récréatif extérieur	C6		√A,B		

INDUSTRIE				
Laboratoires et établissements de recherche	l1			
Industrie légère	12			
Industrie lourde	13			
Extractive	14			

PUBLIC				
Service public de plein air	P1			
Service public institutionnel et administratif	P2			
Service public institutionnel imposant	P3			
Service public d'utilité	P4		√ A,B	

CONSERVATION				
Conservation / catégorie 1	Co1			
Conservation / catégorie 2	Co2			

AGRICULTURE					
Agriculture avec sol	A1			V	
Agriculture sans sol	A2				
Autres types d'élevage	A3				
Fermette	A4			√	
Dressage et pension d'animaux	A5				

FORESTERIE					
Exploitation forestière	F1				
Sylviculture	F2				
Usages spécifiquement permis					
Usages spécifiquement exclus		·	(3)	(2)	

		NORMES				
	TERRAIN		Ì			
Superficie (m2)		min.				
Profondeur (m)		min.				
Frontage (m)		min.				

STRUCTURE					
Isolée	√	√	√	V	
Jumelée					
Contiguë					
MARGES					

MARGES						
Marge avant (m)	min.	6	6	6	6	
Marges latérales (m)	min.	2	2	2	2	
Marge latérales totales (m)	min.					
Marge arrière (m)	min.	2	2	2	2	

ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS						
Hauteur (étage)	min.					
Hauteur (étage)	max.	2	2	2	2	
Superficie d'implantation (m2)	min.					
Largeur (m)	min.					

RAPPORTS					
Logement / bâtiment	max.	1	2		
Coefficient d'occupation du sol (COS)	max.				
Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	max.				
Espace naturel (%)	min.				

DISPOSITIONS SPÉCIALES						
PIIA	PIIA-03	PIIA-03	PIIA-03	PIIA-03	PIIA-03	
Autres articles	(a)	(a)	(a)	(a)		

ZONE: RU-30

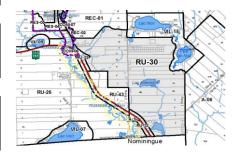
SERVICES	
Aqueduc	
Égout	

NOTES

- (1) Bifamiliale seulement
- (2) Chenils
- (3) Les clubs de tir et les pistes de courses et de karting

DISPOSITIONS SPÉCIALES

AMENDEMENTS						
Date	No règlement	Par				
2018/06	312	a.11				
2021/06	2021-404	a. 13				







CLASSE ET	GROUPE	D'US/	GE				
	SKOOI E	D 00F	(OL				
HABITATION Unifamiliale	H1	V			1		ſ
Bifamiliale et trifamiliale	H2	٧	√(1)				
Multifamiliale	H3		, (.)				
Multifamiliale d'envergure	H4						
Maison mobile	H5						
Projet intégré d'habitation	H6	√					
COMMERCE							
Commerces et services	C1						
Commerce de détail de petite surface	C2						
Commerce de détail de grande surface	C3				1 -		ļ
Commerce artériel lourd	C4				√B		-
Commerce récréatif intérieur	C5 C6				√C √AB		-
Commerce récréatif extérieur	<u> </u>				√ AB		
INDUSTRIE							
Laboratoires et établissements de recherche	l1						
Industrie légère	12						
Industrie lourde	I3						
Extractive	14						<u> </u>
PUBLIC							
Service public de plein air	P1						
Service public institutionnel et administratif	P2						
Service public institutionnel imposant	P3					/ 4.5	
Service public d'utilité	P4					√ A,B	
CONSERVATION							
Conservation / catégorie 1	Co1						
Conservation / catégorie 2	Co2						
AGRICULTURE							
Agriculture avec sol	A1						√
Agriculture sans sol	A2						
Autres types d'élevage	А3						√(2
Fermette	A4						
Dressage et pension d'animaux	A5						1
FORESTERIE							
Exploitation forestière	F1						
Sylviculture	F2						
Usages spécifiquement permis							
Usages spécifiquement exclus							(2
N	ORMES						
TERRAIN	min				1	1	T
Superficie (m2) Profondeur (m)	min. min.						
Frontage (m)	min.						
, ,					1	I	1
STRUCTURE		-		-	,	,	1
Isolée Jumelée	-	√ √	√	√	V	√	<u> </u>
Contiguë		V					
					1		·
MARGES		_		•	1 .	1 0	
	min.	6 2	6	6 2	6	6	_
Marge avant (m)							
Marge avant (m) Marges latérales (m)	min.				i		
Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m)	min. min.		2	2	2	2	
Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m)	min.	2	2	2	2	2	
Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS	min. min. min.		2	2	2	2	1
Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage)	min. min. min. min.	2					
Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage)	min. min. min. min. max.		2	2	2	2	
Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2)	min. min. min. min. max. min.	2					
Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m)	min. min. min. min. max.	2					
Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) EDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS	min. min. min. min. max. min. min.	2	2	2			
Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) EDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment	min. min. min. min. max. min. min.	2					
Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) EDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment Coefficient d'occupation du sol (COS)	min. min. min. min. min. max. min. min. max. min. min.	2	2	2			
Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) EDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment Coefficient d'occupation du sol (COS) Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	min. min. min. min. max. min. min. max. min. min. max.	2	2	2			
Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) EDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment Coefficient d'occupation du sol (COS) Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	min. min. min. min. max. min. min. max. min. min. max.	2	2	2			
Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) EDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment Coefficient d'occupation du sol (COS)	min. min. min. min. min. max. min. min. max. min. min.	2	2	2			

(a)

(a)

(a)

PIIA

Autres articles

SERVICES	
Aqueduc	
Égout	

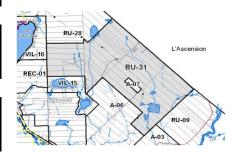
ZONE: RU-31

NOTES

- (1) Bifamiliale seulement
- (2) Chenil

DISPOSITIONS SPÉCIALES

AMENDEMENTS										
Date	Par									
2018/06	312	a.11								
2019/07	2019-341	a.15								
2021/06	2021-404	a. 13								





Coefficient d'occupation du sol (COS)
Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)

DISPOSITIONS SPÉCIALES

Espace naturel (%)

Autres articles

PIIA

Règlement numéro 182 relatif au zonage Grille des usages et normes par zones (annexe A)



ZONE: RU-32 SERVICES Aqueduc Égout

NOTES

- (1) Bifamiliale seulement
- (2) Chenils

HABITATION							
Unifamiliale	H1	V					
Bifamiliale et trifamiliale	H2		√(1)				
Multifamiliale	H3						
Multifamiliale d'envergure	H4						
Maison mobile Projet intégré d'habitation	H5 H6						
	110		l	l	l	l	l
COMMERCE							
Commerces et services	C1 C2			√C			
Commerce de détail de petite surface Commerce de détail de grande surface	C2						
Commerce artériel lourd	C4			√			
Commerce récréatif intérieur	C5			√C			
Commerce récréatif extérieur	C6			√A,B			
INDUSTRIE							
Laboratoires et établissements de recherche	I1						
Industrie légère	l2						
Industrie lourde	13						
Extractive	14						
PUBLIC							
Service public de plein air	P1						
Service public institutionnel et administratif	P2						
Service public institutionnel imposant	P3						
Service public d'utilité	P4				√A,B		
CONSERVATION							
Conservation / catégorie 1	Co1						
Conservation / catégorie 2	Co2						
AGRICULTURE							
Agriculture avec sol	A1					√	
Agriculture sans sol	A2						
Autres types d'élevage	A3					√	
Fermette	A4						
Dressage et pension d'animaux	A5						
FORESTERIE							
Exploitation forestière	F1						
Sylviculture	F2						
Usages spécifiquement permis							
Usages spécifiquement exclus						(2)	
NO	DRMES						
TERRAIN							
Superficie (m2)	min.		1	1	1	1	1
Profondeur (m)	min.						
Frontage (m)	min.						
STRUCTURE							
Isolée		√	V	V			
Jumelée		\checkmark					
Contiguë							
MARGES							
Marge avant (m)	min.	6	6	6			
Marges latérales (m)	min.	2	2	2			
Marge latérales totales (m)	min.						
Marge arrière (m)	min.	2	2	2			
ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS							
Hauteur (étage)	min.						
Hauteur (étage)	max.	2	2	2			
Superficie d'implantation (m2)	min.						
Largeur (m)	min.						
RAPPORTS		<u></u>					
Logement / bâtiment	max.	1	2				
Coefficient d'occupation du sol (COS)	max		1	1	1	ı —	

max. max.

min.

(a)(b)

(a)(b)

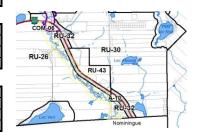
(a)(b)

CLASSE ET GROUPE D'USAGE

	DISPOSITIONS SPÉCIALES
)	Frayère (art. 11.13 à 11.13.6)

(b) Bandes tampons et corridor panoramique (art. 9.2 et 12.9)

Α	MENDEMENT	S
Date	No règlement	Par
2012/06	201	a. 5 et 6
2018/06	312	a.11
2021/06	2021-404	a. 13







CLAS	C L	TCD	CLID	וים ם	JSAGE
CLAS	\sim - \sim	: I GR	OUP	Eレレ	JOAGE

HABITATION					
Unifamiliale	H1	V			
Bifamiliale et trifamiliale	H2				
Multifamiliale	H3				
Multifamiliale d'envergure	H4				
Maison mobile	H5				
Projet intégré d'habitation	H6				

COMMERCE				
Commerces et services	C1			
Commerce de détail de petite surface	C2			
Commerce de détail de grande surface	C3			
Commerce artériel lourd	C4			
Commerce récréatif intérieur	C5	√C		
Commerce récréatif extérieur	C6	√B		

l1						
12						
I3						
14						
	13	13	13	13	13	13

PUBLIC					
Service public de plein air	P1				
Service public institutionnel et administratif	P2				
Service public institutionnel imposant	P3				
Service public d'utilité	P4	•	, and the second		

CONSERVATION					
Conservation / catégorie 1	Co1				
Conservation / catégorie 2	Co2	, and the second			

AGRICULTURE					
Agriculture avec sol	A1		V		
Agriculture sans sol	A2				
Autres types d'élevage	A3				
Fermette	A4				
Dressage et pension d'animaux	A5				

FORESTERIE				
Exploitation forestière	F1			
Sylviculture	F2			
Usages spécifiquement permis				
Usages spécifiquement exclus				

	NORME	S			
	TERRAIN				
Superficie (m2)	mi	١.			
Profondeur (m)	mi	١.			
Frontage (m)	mi	٦.			

STRUCTURE				
Isolée	√	√		
Jumelée	V			
Contiguë				
MARGES				

MARGES					
Marge avant (m)	nin.	8	8		
Marges latérales (m)	nin.	3	3		
Marge latérales totales (m)	nin.				
Marge arrière (m)	nin.	10	10		

· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					
ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS					
Hauteur (étage)	min.				
Hauteur (étage)	max.	2(1)	2(1)		
Superficie d'implantation (m2)	min.				
Largeur (m)	min.				

RAPPORTS					
Logement / bâtiment	max.	1			
Coefficient d'occupation du sol (COS)	max.				
Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	max.				
Espace naturel (%)	min.	•			

DISPOSITIONS SPÉCIALES					
PIIA					
Autres articles	(a)(b)	(a)(b)	(a)(b)		

ZONE: RU-33

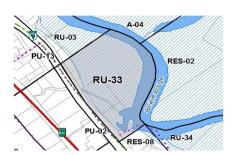
SERVICES	
Aqueduc	
Égout	

NOTES

(1) Hauteur maximum en mètres = 10m.

- (a) Zones inondables (art. 11.4 à 11.8)
- (b) Parc linéaire (art. 12.10 à 12.15)

AMENDEMENTS									
Date	No règlement	Par							
2018/06	312	a.11							







CLASSE ET GROUF	e בעים	AGE					Z	ONE : RU-	34
	E D 09/	AGE							<u> </u>
HABITATION				1				VICES	1
Unifamiliale H1 Bifamiliale et trifamiliale H2		-	-				Aqueduc Égout		
Multifamiliale H3							Lgout		
Multifamiliale d'envergure H4								NOTES	
Maison mobile H5									
Projet intégré d'habitation H6									
COMMERCE	7						(1) Houtour	maximum en m	àtros — 10m
Commerces et services C1							(I) Hauteur	maximum en mi	eires = 10m.
Commerce de détail de petite surface C2									
Commerce de détail de grande surface C3									
Commerce artériel lourd C4 Commerce récréatif intérieur C5		1							
Commerce récréatif extérieur C6									
INDUSTRIE	7	<u> </u>		1	1				
Laboratoires et établissements de recherche 11		1		1					
Industrie légère 12									
Industrie lourde I3									
Extractive I4									
PUBLIC	7								
Service public de plein air P1									
Service public institutionnel et administratif P2									
Service public institutionnel imposant P3	_								
Service public d'utilité P4									
CONSERVATION									
Conservation / catégorie 1 Co									
Conservation / catégorie 2 Co	2								
AGRICULTURE	7								
Agriculture avec sol A1		$\sqrt{}$							
Agriculture sans sol A2									
Autres types d'élevage A3									
Fermette A4 Dressage et pension d'animaux A5		1							
	_	1	1		ı				
FORESTERIE		1	1	1	1	_			
Exploitation forestière F1 Sylviculture F2		1							
		1			+				
Usages spécifiquement permis Usages spécifiquement exclus									
	_	_					DIOR		2141.50
NORME							DISPO	OSITIONS SPÉ	CIALES
TERRAIN							(a) Zones in	ondables (art. 1	1.4 à 11.8)
Superficie (m2) mir	_								
Profondeur (m) mir		1							
Frontage (m) mir	<u>. </u>								
STRUCTURE	,		,	•					
Isolée	√							AMENDEMENT	·e
Jumelée Contiguë							Date	No règlement	Par
	_	1	1		ı		Date	No regiement	rai
MARGES	0					, 			
Marge avant (m) mir Marges latérales (m) mir		+	1			+		1	
Marge latérales (m) mir		†	1		1	+ - 1		1	
Marge arrière (m) mir	_							-	
ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS								///////////////////////////////////////	
Hauteur (étage) mir						$\overline{}$		Paude	RES-02
Hauteur (étage) ma	_	t	†			1	Riviere		
Superficie d'implantation (m2) mir	_								
Largeur (m) mir								RU-34	
RAPPORTS	1						RES-08		
Logement / bâtiment ma.	(.	L							Millimum
Coefficient d'occupation du sol (COS) ma								RES:	5
Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	_	1	1			+			
Espace naturel (%) mir		1							
DISPOSITIONS SPÉCIALES									
PIIA							uc		
Autres articles	(a)	(a)					URBACOM		Août 2011
	(~)	(-)	1	1	1				



CLASSE ET GRO	UPE	D'USA	GE			
HABITATION						
	H1					
	H2					
	НЗ					
U U	H4					
	H5					
Projet intégré d'habitation	H6					
COMMERCE	<u> </u>		1		ı	
	C1 C2			1		
	C2 C3					
· ·	C4					
	C5	√C			√(2)	
	C6	√B			, ,	
INDUSTRIE		1				
Laboratoires et établissements de recherche	l1					_
ndustrie légère	I 2					
ndustrie lourde	13					
Extractive	14					
PUBLIC						
	P1					_
	P2			√		
	P3					
Service public d'utilité	P4					
CONSERVATION						
	Co1					
Conservation / catégorie 2	Co2					
AGRICULTURE						
Agriculture avec sol	A1		V			
9	A2					
7 0	A3					
	A4					
Dressage et pension d'animaux	A5					_
FORESTERIE						
	F1					
Sylviculture	F2					_
Jsages spécifiquement permis					(2)	
Jsages spécifiquement exclus						_
NORM	ES					
TERRAIN		ľ				
	nin.					
	nin.					
Frontage (m) r	nin.					
STRUCTURE						
solée		$\sqrt{}$				_
lumelée						
Contiguë						
MARGES		ľ				
Marge avant (m)	nin.	8		8	8	_
	nin.	10		10	10	
0 7	min.					
Marge arrière (m) r	nin.	10		10	10	
ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS						
Hauteur (étage)	nin.					
	nax.	2(1)		2(1)	2(1)	
Hauteur (étage) n	nin.					
Hauteur (étage) n Superficie d'implantation (m2) r	_			1		
Hauteur (étage) n Superficie d'implantation (m2) r	nin.		ı			
Aduteur (étage)	_					
Aduteur (étage)	nin. nax.					_
Aduteur (étage)	nin. nax. nax.					
Hauteur (étage) n Superficie d'implantation (m2) r Largeur (m) r RAPPORTS Logement / bâtiment n Coefficient d'occupation du sol (COS) n Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) n	nin. nax.					

(a)

(a)

ZONE: RU-35

SERVICES	
Aqueduc	
Égout	

NOTES

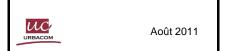
- (1) Hauteur maximum en mètres = 10 m
- (2) Salle de spectacle / théâtre

DISPOSITIONS SPÉCIALES

(a) Zones inondables (art. 11.4 à 11.8)

AMENDEMENTS									
Date	No règlement	Par							
2016/03	267	a.11							







HABITATION	CLASSE ET G	ROUPE	D'USA	GE			
Uniformitiale H1		KOOFL	D 00A	GL			
Diffamiliale et trifamiliale H2		114					
Multifamiliale H3							
Multifamiliate d'envergure							
Maison mobile Projet intégré d'habitation H6 COMMERCE Commerce set services Commerce de détail de parletie surface Commerce de détail de parletie surface Commerce de détail de grande surface Commerce de détail de grande surface Commerce récréatif intérieur Commerce récréatif exérieur INDUSTRIE Laboratoires et établissements de recherche 11 Industrie lègère 12 Industrie lègère PUBLIC Service public de plein air P1 Service public de plein air P1 Service public de plein air P1 Service public institutionnel et administratif P2 Service public institutionnel imposant P3 Service public institutionnel imposant P4 Conservation / catégorie 2 CONSERVATION Conservation / catégorie 2 Co2 Agriculture avec sol Agriculture avec sol Agriculture sans sol Agriculture sans sol Agriculture sans sol Agriculture sans sol Agriculture pression d'animaux A5 FORESTERIE Exploitation forestère Exploitation forestère F1 Sylviculture F2 Usages spécifiquement permis Usages spécifiquement permis Usages spécifiquement exclus NORMES TERRAIN Superficie (m2) min. MARGES Marge avant (m) Marge altérales totales (m) min. EDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Marge latérales totales (m) min. EDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Max. Logement / bâtiment Coefficient d'occupation du sol (COS) max. Coefficient d'occupation d'unite d'unite d'unite d'unite d'unit							
COMMERCE Commerce st services C1		H5					
Commerce de détail de petite surface C1	Projet intégré d'habitation	H6					
Commerce de détail de petite surface	COMMERCE		1				
Commerce de détail de petite surface		C1					
Commerce de détail de grande surface							
Commerce récréatif intérieur C5 √C √8		C3					
INDUSTRIE INDU							
INDUSTRIE Laboratoires et établissements de recherche 11						√(3)	
Laboratoires et établissements de recherche 1	Commerce récréatif extérieur	C6	√B				
Industrie légère 12	INDUSTRIE		İ				
Industrie lourde	Laboratoires et établissements de recherche	I1					
Extractive	Industrie légère	l2					
PUBLIC							
Service public de plein air	Extractive	14					
Service public institutionnel et administratif	PUBLIC		L				
Service public institutionnel et administratif	Service public de plein air	P1					
CONSERVATION		P2		√			
CONSERVATION							
Conservation / catégorie 1	Service public d'utilité	P4					
AGRICULTURE	CONSERVATION		1				
AGRICULTURE	Conservation / catégorie 1	Co1					
Agriculture avec sol		Co2					
Agriculture avec sol	AGRICIII TURE		•				
Agriculture sans sol		Α1			V		
Autres types d'élevage					,		
Fermette							
Exploitation forestière	Fermette	A4					
Exploitation forestière	Dressage et pension d'animaux	A5					
Exploitation forestière	FORESTERIE		l				
Sylviculture		F1					
Usages spécifiquement permis (2)							
NORMES	Lleages enécifiquement nermis					(3)	
TERRAIN Superficie (m2) min.					(2)	(3)	
TERRAIN Superficie (m2) min.		DMEO			(-/		
Superficie (m2) min. Profondeur (m) min. Frontage (m) min. STRUCTURE Isolée √ Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) min. 8 8 8 Marges latérales (m) min. 10 10 10 Marge arrière (m) min. 10 10 10 ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) min. 10 10 10 Superficie d'implantation (m2) min. 10 2(1) <	NC	PRIMES					
Profondeur (m) min. Frontage (m) min. STRUCTURE Isolée √ Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) min. 8 8 8 Marge latérales (m) min. 10 10 10 Marge arrière (m) min. 10 10 10 ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) min. 10 10 10 Hauteur (étage) max. 2(1) 2(1) 2(1) 2(1) Superficie d'implantation (m2) min. 10							
STRUCTURE							
STRUCTURE Solée Jumelée Contiguë STRUCTURE Solée Jumelée Structure Stru							
Solée Jumelée Contiguë Solée Jumelée Solée Jumelée Solée So	Frontage (m)	min.					
Marge avant (m)							
Marge avant (m)			√				
MARGES Marge avant (m) min. 8 8 8 Marge slatérales (m) min. 10 10 10 Marge latérales totales (m) min. 10 10 10 ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) min. 2(1) 2(1) 2(1) Superficie d'implantation (m2) min. 2(1) 2(1) 2(1) Largeur (m) min. min. 2(1)							
Marge avant (m) min. 8 8 8 Marges latérales (m) min. 10 10 10 Marge latérales totales (m) min. 10 10 10 Marge arrière (m) min. 10 10 10 ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) min. 2(1) 2(1) 2(1) Superficie d'implantation (m2) min. 2(1) 2(1) 2(1) Largeur (m) min. min. 2(1) 2(1) 2(1) 2(1) RAPPORTS Logement / bâtiment max. 20 <td>Contigue</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td>	Contigue						
Marges latérales (m) min. 10 10 Marge latérales totales (m) min. 10 10 Marge arrière (m) min. 10 10 ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) min. 2(1) 2(1) 2(1) Superficie d'implantation (m2) min. 10 10 10 10 Largeur (m) min. 2(1) <t< td=""><td>MARGES</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></t<>	MARGES						
Marge latérales totales (m) min. min. 10 10 10 ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) min. 2(1) 2(1) 2(1) Hauteur (étage) max. 2(1) 2(1) 2(1) Superficie d'implantation (m2) min. min. Implement Imple		min.	8			8	
Marge arrière (m)			10	10		10	
ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) min. Hauteur (étage) max. 2(1) 2(1) Superficie d'implantation (m2) min. Largeur (m) min. min. RAPPORTS Logement / bâtiment Coefficient d'occupation du sol (COS) max. Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) max. Espace naturel (%) min.			10	1.0	<u> </u>	10	
Hauteur (étage) min. Hauteur (étage) max. 2(1) 2(1) 2(1) Superficie d'implantation (m2) min. Largeur (m) min. RAPPORTS Logement / bâtiment max. Coefficient d'occupation du sol (COS) max. Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) max. Espace naturel (%) min.		mın.	10	10		10	
Hauteur (étage) max. 2(1) 2(1) 2(1) Superficie d'implantation (m2) min. Largeur (m) min. RAPPORTS Logement / bâtiment max. Coefficient d'occupation du sol (COS) max. Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) max. Espace naturel (%) min.							
Superficie d'implantation (m2) min. Largeur (m) min. RAPPORTS Logement / bâtiment max. Coefficient d'occupation du sol (COS) max. Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) max. Espace naturel (%) min.		min.					
Largeur (m) min. RAPPORTS Logement / bâtiment max. Coefficient d'occupation du sol (COS) max. Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) max. Espace naturel (%) min.			2(1)	2(1)		2(1)	
RAPPORTS Logement / bâtiment max. Coefficient d'occupation du sol (COS) max. Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) max. Espace naturel (%) min.			<u> </u>	Ь—			
Logement / bâtiment max. Coefficient d'occupation du sol (COS) max. Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) max. Espace naturel (%) min.	Largeur (m)	mín.					
Coefficient d'occupation du sol (COS) max. Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) max. Espace naturel (%) min.							
Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) max. Espace naturel (%) min.	RAPPORTS	-					
Espace naturel (%) min.	Logement / bâtiment	max.				. —	
	Logement / bâtiment Coefficient d'occupation du sol (COS)						
DISPOSITIONS SPÉCIALES	Logement / bâtiment Coefficient d'occupation du sol (COS) Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	max. max.					
	Logement / bâtiment Coefficient d'occupation du sol (COS) Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	max. max.					
	Logement / bâtiment Coefficient d'occupation du sol (COS) Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) Espace naturel (%)	max. max.					

(a)(b)

(a)(b)

(a)(b)

ZONE: RU-36

SERVICES	
Aqueduc	
Égout	

NOTES

- (1) Hauteur maximum en mètres = 10 m
- (2) Chenils
- (3) Salle de spectacle / théâtre

- (a) Zones inondables (art. 11.4 à 11.8)
- (b) Parc linéaire (art. 12.10 à 12.15)

AMENDEMENTS						
Date	No règlement	Par				
2016/03 267		a.11				
2018/06	312	a.11				
2019/07	2019-341	a.15				







CLASSE ET GROUPE D'USAGE HABITATION Unifamiliale Bifamiliale et trifamiliale H2 НЗ Multifamiliale Multifamiliale d'envergure H4 Maison mobile H5 Projet intégré d'habitation H6 COMMERCE Commerces et services C1 C2 Commerce de détail de petite surface Commerce de détail de grande surface C3 C4 Commerce artériel lourd Commerce récréatif intérieur C5 Commerce récréatif extérieur C6 √В INDUSTRIE Laboratoires et établissements de recherche 11 12 Industrie légère Industrie lourde 13 Extractive 14 **PUBLIC** Service public de plein air P1 Service public institutionnel et administratif P2 Service public institutionnel imposant P3 P4 Service public d'utilité CONSERVATION Co1 Conservation / catégorie 1 Co2 Conservation / catégorie 2 **AGRICULTURE** Α1 Agriculture avec sol Agriculture sans sol A2 Autres types d'élevage Α3 Fermette A4 Dressage et pension d'animaux Α5 FORESTERIE Exploitation forestière F1 F2 Sylviculture Usages spécifiquement permis Usages spécifiquement exclus NORMES TERRAIN Superficie (m2) min. Profondeur (m) min Frontage (m) min. STRUCTURE Isolée Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) 15 15 min. Marges latérales (m) min. 10 10 Marge latérales totales (m) min. Marge arrière (m) min. 10 10 ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) min. 2(1) 2(1) Hauteur (étage) max. Superficie d'implantation (m2) min. Largeur (m) min. RAPPORTS Logement / bâtiment max Coefficient d'occupation du sol (COS) max Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) max. Espace naturel (%) min. DISPOSITIONS SPÉCIALES PIIA PIIA-03 PIIA-03 Autres articles (a) (a)

ZONE : RU-37	

SERVICES	
Aqueduc	
Égout	

NOTES

(1) Hauteur maximum en mètres = 10m.

DISPOSITIONS SPÉCIALES

(a) Disposition spécifique voie de desserte (art. 9.13)

AMENDEMENTS						
Date	No règlement	Par				
2012/06	201	a. 5				
2018/06 312		a.11				





PIIA

Autres articles



Par

a. 5

a.11

Août 2011

uc

Règlement numéro 182 relatif au zonage Grille des usages et normes par zones (annexe A) **ZONE: RU-38 CLASSE ET GROUPE D'USAGE** SERVICES HABITATION Unifamiliale Aqueduc Bifamiliale et trifamiliale H2 Égout НЗ Multifamiliale Multifamiliale d'envergure H4 **NOTES** Maison mobile H5 Projet intégré d'habitation H6 (1) Hauteur maximum en mètres = 10m. COMMERCE Commerces et services C1 Commerce de détail de petite surface C2 Commerce de détail de grande surface C3 C4 Commerce artériel lourd Commerce récréatif intérieur C5 Commerce récréatif extérieur C6 √В INDUSTRIE Laboratoires et établissements de recherche 11 12 Industrie légère Industrie lourde 13 Extractive 14 **PUBLIC** Service public de plein air P1 Service public institutionnel et administratif P2 Service public institutionnel imposant P3 P4 Service public d'utilité CONSERVATION Co1 Conservation / catégorie 1 Co2 Conservation / catégorie 2 **AGRICULTURE** Α1 Agriculture avec sol Agriculture sans sol A2 Autres types d'élevage Α3 Fermette A4 Dressage et pension d'animaux Α5 FORESTERIE Exploitation forestière F1 F2 Sylviculture Usages spécifiquement permis Usages spécifiquement exclus NORMES **DISPOSITIONS SPECIALES** TERRAIN (a) Disposition spécifique voie de desserte (art. 9.13) Superficie (m2) min. Profondeur (m) min Frontage (m) min. STRUCTURE Isolée AMENDEMENT: Jumelée Contiguë Date No règlement MARGES 2012/06 201 Marge avant (m) 15 15 min. 2018/06 Marges latérales (m) min. 10 10 Marge latérales totales (m) min. Marge arrière (m) min. 10 10 ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS **RU-37 RES-11** Hauteur (étage) min. 2(1) 2(1) Hauteur (étage) max. Superficie d'implantation (m2) min. Largeur (m) min. RU-23 **RU-38 RES-13** RAPPORTS Logement / bâtiment max RU-21 Coefficient d'occupation du sol (COS) max Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) max. RU-39 Espace naturel (%) min. DISPOSITIONS SPÉCIALES

PIIA-03 PIIA-03

(a)

(a)

(a)



Règlement numéro 182 relatif au zonage Grille des usages et normes par zones (annexe B) **CLASSE ET GROUPE D'USAGE HABITATION** Unifamiliale H1 Bifamiliale et trifamiliale H2 НЗ Multifamiliale Multifamiliale d'envergure H4 H5 Maison mobile Projet intégré d'habitation H6 COMMERCE Commerces et services C1 C2 Commerce de détail de petite surface Commerce de détail de grande surface С3 Commerce artériel lourd C4 C5 Commerce récréatif intérieur C6 √В Commerce récréatif extérieur **INDUSTRIE** Laboratoires et établissements de recherche 11 12 Industrie légère Industrie lourde 13 Extractive 14 **PUBLIC** P1 Service public de plein air Service public institutionnel et administratif P2 P3 Service public institutionnel imposant Service public d'utilité P4 **CONSERVATION** Conservation / catégorie 1 Co1 Co2 Conservation / catégorie 2 **AGRICULTURE** Α1 Agriculture avec sol Agriculture sans sol A2 Autres types d'élevage АЗ Fermette Α4 Dressage et pension d'animaux Α5 **FORESTERIE** F1 Exploitation forestière F2 Sylviculture

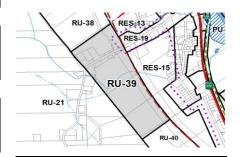
SERVICES	
Aqueduc	
Égout	

NOTES

(1) Hauteur maximum en mètres = 10m.

DISPOSITIONS SPÉCIALES

A	AMENDEMENTS						
Date	No règlement	Par					
2018/06	a.11						



UC	Août 2011

Marge arrière (m)	min.	10	10		
ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS					
Hauteur (étage)	min.				
Hauteur (étage)	max.	2(1)	2(1)		
Superficie d'implantation (m2)	min.				
Largeur (m)	min.				

NORMES

min.

min

min.

min.

min.

min.

8

10

8

10

Usages spécifiquement permis Usages spécifiquement exclus

Superficie (m2)

Profondeur (m)

Marge avant (m)

Marges latérales (m)

Marge latérales totales (m)

Frontage (m)

Isolée Jumelée Contiguë **TERRAIN**

STRUCTURE

MARGES

RAPPORTS					
Logement / bâtiment	max.	1			
Coefficient d'occupation du sol (COS)	max.				
Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	max.				
Espace naturel (%)	min.	•			

DISPOSITIONS SPÉCIALES			
PIIA			
Autres articles			



ZONE: RU-40 SERVICES Aqueduc

Égout

- (1) Hauteur maximum en mètres = 10m.
- (2) 1 seul établissement de restauration
- (3) 1 seule station-service avec dépanneur

HABITATION						
Unifamiliale	H1	V				
Bifamiliale et trifamiliale	H2					
Multifamiliale	H3					
Multifamiliale d'envergure	H4					
Maison mobile	H5					
Projet intégré d'habitation	H6	V				
COMMERCE						
Commerces et services	C1				√ C(2)	
Commerce de détail de petite surface	C2					
Commerce de détail de grande surface	C3					
Commerce artériel lourd	C4				√ A(3)	
Commerce récréatif intérieur	C5		1-			
Commerce récréatif extérieur	C6		√B			
INDUSTRIE						
Laboratoires et établissements de recherche	I1					
Industrie légère	12					
Industrie lourde	13					
Extractive	14					
PUBLIC						
Service public de plein air	P1					
Service public institutionnel et administratif	P2					
Service public institutionnel imposant	P3					
Service public d'utilité	P4					
CONSERVATION						
Conservation / catégorie 1	Co1					
Conservation / catégorie 2	Co2					
AGRICULTURE						
Agriculture avec sol	A1			√		
Agriculture sans sol	A2					
Autres types d'élevage	A3					
Fermette	A4					
Dressage et pension d'animaux	A5			l .		
FORESTERIE						
Exploitation forestière Sylviculture	F1 F2					
	FZ					
Usages spécifiquement permis					(2) (3)	
Usages spécifiquement exclus						
TERRAIN						
Superficie (m2)	min.					
Profondeur (m)	min.					
Frontage (m)	min.					
STRUCTURE						
Isolée		V	V		√	
Jumelée		V				
Contiguë						
MARGES						
Marge avant (m)	min.	15	15		15	
Marges latérales (m)	min.	10	10		10	
Marges latérales totales (m)	min.			ļ		
Marge arrière (m)	min.	10	10	i -	10	

CLASSE ET GROUPE D'USAGE

DISPOSITIONS SPÉCIALES

- (a) Bandes tampons et corridor panoramique (art. 9.2 et 12.9)
- (b) Parc linéaire (art. 12.10 à 12.15) (c) Disposition spécifique voie de desserte (art. 9.13)

	AMENDEMENTS							
Date	No règlement	Par						
2012/06	201	a. 5 et 6						
2015/05	252	a. 11						
2018/06	312	a.11						
2022/07	2022-432	a.14						





Marge arrière (m)	min.	10	10	10	
ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS					
Hauteur (étage)	min.				
Hauteur (étage)	max.	2(1)	2(1)	2 (1)	
Superficie d'implantation (m2)	min.				
Largeur (m)	min.				
RAPPORTS					
Logomont / hôtimont	may	1			

000111010111	1110070					
Espace naturel (%)	min.					
DISPOSITIONS SPÉCIALES						
PIIA						
Autres articles		(a)(b)(c)	(a)(b)(c)	(a)(b)(c)	(a)(b)(c)	

max. max.

Coefficient d'occupation du sol (COS)
Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)



Grille des usages et normes par zones (-					
CLASSE ET (GROUPE	D'USA	\GE				
HABITATION							
Unifamiliale	H1	V					
Bifamiliale et trifamiliale	H2						
Multifamiliale	H3						
Multifamiliale d'envergure	H4 H5						
Maison mobile Projet intégré d'habitation	<u>пэ</u> Н6	√					
	110	· ·					
COMMERCE	0.4					1	1
Commerces et services	C1						
Commerce de détail de petite surface Commerce de détail de grande surface	C2 C3						
Commerce artériel lourd	C4		√B(3)				
Commerce récréatif intérieur	C5		(0)				
Commerce récréatif extérieur	C6		√B				
INDUSTRIE							
Laboratoires et établissements de recherche	I1						
Industrie légère	12						
Industrie lourde	13						
Extractive	14						
PUBLIC			_	_	_	_	
Service public de plein air	P1						
Service public institutionnel et administratif	P2						
Service public institutionnel imposant	P3						
Service public d'utilité	P4						
CONSERVATION							
Conservation / catégorie 1	Co1						
Conservation / catégorie 2	Co2						
AGRICULTURE							
Agriculture avec sol	A1			V			
Agriculture sans sol	A2						
Autres types d'élevage	А3						
Fermette	A4						
Dressage et pension d'animaux	A5						
FORESTERIE							
Exploitation forestière	F1						
Sylviculture	F2						
Usages spécifiquement permis			(2) (3)				
Usages spécifiquement exclus							
N	ORMES						
TEDDAIN							
TERRAIN	min					1	
Superficie (m2) Profondeur (m)	min. min.						
Frontage (m)	min.						
						ı	
STRUCTURE Isolée		√	V			ı	1
Jumelée		1	V				
Contiguë		,					
			•	•	•	•	
MARGES Marge avant (m)	min.	8	8				l
Marges latérales (m)	min.	10	10				
Marge latérales (m)	min.	10	10				
Marge arrière (m)	min.	10	10				L
ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS							
Hauteur (étage)	min.						
Hauteur (étage)	max.	2(1)	2(1)				
Superficie d'implantation (m2)	min.	-(.)	-(.,				
Largeur (m)	min.						
RAPPORTS							
Logement / bâtiment	max.	1					
Coefficient d'occupation du sol (COS)	max.	'	 		 		
Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	max.						
Espace naturel (%)	min.						
DISPOSITIONS SPÉCIALES							
PIIA			1		1		
Autres articles		(a)	(a)	(a)			

ZONE : RU-41 SERVICES Aqueduc Égout

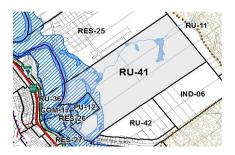
NOTES

- (1) Hauteur maximum en mètres = 10m.
- (2) Les terrains de camping
- (3) Pisciculture

DISPOSITIONS SPÉCIALES

(a) Zones inondables (art. 11.4 à 11.8)

AMENDEMENTS								
Date	No règlement	Par						
2018/06	312	a.11						







CLASSE ET G	ROUPE	D'USA	\GE				
HABITATION							
Jnifamiliale	H1	√	1				
Bifamiliale et trifamiliale	H2	<u> </u>					
Multifamiliale	H3						
Multifamiliale d'envergure	H4						
Maison mobile Projet intégré d'habitation	H5 H6	√					
COMMERCE			1		1	1	1
Commerces et services	C1						
Commerce de détail de petite surface	C2						
Commerce de détail de grande surface	C3						
Commerce artériel lourd	C4		√B(2)				
Commerce récréatif intérieur Commerce récréatif extérieur	C5 C6		√B				
	CO	1	V D		1		1
INDUSTRIE	14					1	1
_aboratoires et établissements de recherche ndustrie légère	11 12						
ndustrie lourde	13						
Extractive	14						
PUBLIC							
Service public de plein air	P1						
Service public institutionnel et administratif	P2						
Service public institutionnel imposant	P3						
Service public d'utilité	P4						
CONSERVATION			1			_	1
Conservation / catégorie 1 Conservation / catégorie 2	Co1 Co2						
	C02	1	l				
AGRICULTURE			1	-		1	1
Agriculture avec sol Agriculture sans sol	A1 A2			V			
Autres types d'élevage	A3						
Fermette	A4						
Dressage et pension d'animaux	A5						
FORESTERIE							
Exploitation forestière	F1						
Sylviculture	F2						
Jsages spécifiquement permis			(2)				
Jsages spécifiquement exclus							
NC	DRMES						
TERRAIN							
Superficie (m2)	min.						
Profondeur (m)	min.						
Frontage (m)	min.	ı.					
					_	,	,
STRUCTURE							
STRUCTURE Solée		√ 1	V				
STRUCTURE solée Jumelée		√ √	√ -				
STRUCTURE solée Jumelée Contiguë			V				
STRUCTURE solée Jumelée Contiguë MARGES	min	V					
STRUCTURE solée Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m)	min.		√ 8 10				
STRUCTURE solée Jumelée Contiguë MARGES	min. min. min.	√	8				
STRUCTURE solée Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m)	min.	√	8				
STRUCTURE solée Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m)	min. min.	8 10	8 10				
STRUCTURE solée Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m)	min. min.	8 10	8 10				
STRUCTURE solée Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage)	min. min. min. min. max.	8 10	8 10				
STRUCTURE solée Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2)	min. min. min. min. max. min.	8 10	8 10				
STRUCTURE solée Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage)	min. min. min. min. max.	8 10	8 10				
STRUCTURE solée Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS	min. min. min. min. max. min. min.	8 10 10 2(1)	8 10				
STRUCTURE solée Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment	min. min. min. min. max. min. min.	8 10	8 10				
STRUCTURE solée Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment Coefficient d'occupation du sol (COS)	min. min. min. min. min. max. min. min. max. min. max.	8 10 10 2(1)	8 10				
STRUCTURE solée Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment	min. min. min. min. max. min. min.	8 10 10 2(1)	8 10				
STRUCTURE solée Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment Coefficient d'occupation du sol (COS) Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	min. min. min. min. min. max. min. min. max. max. max. max.	8 10 10 2(1)	8 10				

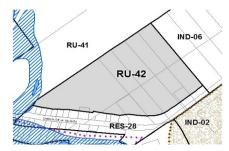
ZONE : RU-	42
SERVICES	
uoduo	

SERVICES	
Aqueduc	
Égout	

NOTES

- (1) Hauteur maximum en mètres = 10m.
- (2) Pisciculture

AMENDEMENTS								
Date	No règlement	Par						
2018/06	312	a.11						







HABITATION		ROUPE	D'USA	GE			
Unitamilate		.00	J 00,				
Additional et trifamiliale H2		H1	√	1	l		
Multifamiliate of envergure							
Maison mobile							
Project intégré d'habitation H6	Multifamiliale d'envergure	H4					
COMMERCE C1							
Commerce de détail de petite surface C2 Commerce de détail de prande surface C3 Commerce de détail de grande surface C3 Commerce de détail de grande surface C3 Commerce artériel lourd C4 V Commerce récrétail intérieur C5 Commerce récrétail intérieur C5 Commerce récrétail intérieur C6 Commerce récrétail extérieur C6 Commerce récrétail extérieur C6 Commerce récrétail extérieur C6 Commerce récrétail extérieur C7 C7 C7 C7 C7 C7 C7 C		H6	1				
Commerce de détail de petite surface	COMMERCE						
Commerce at détail de grande surface							
Commerce artériel lourd							
Commerce récréatif intérieur C5 Commerce récréatif extérieur C6 Commerce récréatif extérieur C6 Commerce récréatif extérieur C6 C6 C7 C7 C7 C7 C7 C7				N.			
Industrie Indu				· ·			
Laboratoires et établissements de recherche 11							
Laboratoires et établissements de recherche 11				•	•	•	
Industrie légère 12		11		1		N	
Industrie lourde							
PUBLIC Service public de plein air P1 Service public de plein air P2 Service public institutionnel et administratif P2 Service public institutionnel imposant P3 Service public d'utilité P4						√(2)	
Service public de plein air						. ,	
Service public de plein air	PURLIC						
Service public institutionnel et administratif		P1					
Service public institutionnel imposant							
CONSERVATION							
Conservation / catégorie 1		P4					
Conservation / catégorie 1	CONSERVATION						
AGRICULTURE		Co1					
AGRICULTURE Agriculture avec sol							
Agriculture avec sol				-			
Agriculture sans sol		Δ1			V	1	
Autres types d'élevage					*		
Fermette							
FORESTERIE Exploitation forestière Sylviculture F2 Usages spécifiquement permis Usages spécifiquement exclus NORMES TERRAIN Superficie (m2) Profondeur (m) Frontage (m) STRUCTURE Isolée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marge latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrère (m) EDIFICATION DES BĂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) MAPPORTS Logement / bâtiment RAPPORTS Logement / bâtiment Coefficient d'occupation du sol (COS) max. Espace naturel (%) Max. Espace naturel (%) Max. (2) (2) (2) (2) (2) (2) (2) (2	Fermette	A4					
Exploitation forestière	Dressage et pension d'animaux	A5					
Sylviculture	FORESTERIE						
Usages spécifiquement permis (2)	Exploitation forestière	F1					
Superficie (m2)	Sylviculture	F2					
Superficie (m2)	Usages spécifiquement permis					(2)	
TERRAIN Superficie (m2) min.	Usages spécifiquement exclus						
TERRAIN Superficie (m2) min.		RMFS					
Superficie (m2)							
Profondeur (m)				ı		T.	1
STRUCTURE Isolée	, ,						
STRUCTURE							
Solée						1	1
Marge avant (m) min. 8 8			٦/	1 1	1	1	<u> </u>
Marge avant (m)				V			+ +
MARGES Marge avant (m) min. 8 8 Marges latérales (m) min. 10 10 Marge arrière (m) min. 10 10 ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) min. 2(1) 2(1) Hauteur (étage) max. 2(1) 2(1) Superficie d'implantation (m2) min. 1 Largeur (m) min. 1 1 RAPPORTS Coefficient d'occupation du sol (COS) max. 1 Coefficient d'occupation du sol (COS) max. 1 Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) max. 1 Espace naturel (%) min. 1	lumelée		,				
Marge avant (m) min. 8 8 Marges latérales (m) min. 10 10 Marge latérales totales (m) min. 10 10 Marge arrière (m) min. 10 10 ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) min. 2(1) 2(1) Hauteur (étage) max. 2(1) 2(1) Superficie d'implantation (m2) min. Implementation (m2) Implementation (m2) Largeur (m) min. Implementation (m2)							
Marges latérales (m) min. 10 10 Marge latérales totales (m) min. 10 10 Marge arrière (m) min. 10 10 ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Max. 2(1) 2(1) Superficie d'implantation (m2) min. 1 Largeur (m) min. 1 RAPPORTS Logement / bâtiment max. 1 Coefficient d'occupation du sol (COS) max. Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) max. Espace naturel (%) min.	Contiguë						
Marge latérales totales (m) min. Marge arrière (m) min. 10 10 ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) min. Hauteur (étage) max. Superficie d'implantation (m2) min. Largeur (m) min. RAPPORTS Logement / bâtiment max. Coefficient d'occupation du sol (COS) max. Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) max. Espace naturel (%) min.	Contiguë MARGES	min	Ω	Ω	1	ı	Т Т
Marge arrière (m)	MARGES Marge avant (m)						
ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) min. Hauteur (étage) max. 2(1) 2(1) Superficie d'implantation (m2) min. Largeur (m) min. RAPPORTS Logement / bâtiment max. 1 Coefficient d'occupation du sol (COS) max. Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) max. Espace naturel (%) min.	MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m)	min.					
Hauteur (étage) min.	MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m)	min. min.	10	10			
Hauteur (étage) max. 2(1) 2(1) Superficie d'implantation (m2) min. Largeur (m) min. RAPPORTS Logement / bâtiment max. 1 Coefficient d'occupation du sol (COS) max. Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) max. Espace naturel (%) min.	MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m)	min. min.	10	10			
Superficie d'implantation (m2) min. Largeur (m) min. RAPPORTS Logement / bâtiment max. 1 Coefficient d'occupation du sol (COS) max. Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) max. Espace naturel (%) min.	MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS	min. min. min.	10	10			
Largeur (m) min. RAPPORTS Logement / bâtiment max. 1 Coefficient d'occupation du sol (COS) max. Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) max. Espace naturel (%) min.	MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage)	min. min. min.	10	10			
Logement / bâtiment max. 1 Coefficient d'occupation du sol (COS) max. Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) max. Espace naturel (%) min.	MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage)	min. min. min. min. max.	10	10			
Logement / bâtiment max. 1 Coefficient d'occupation du sol (COS) max. Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) max. Espace naturel (%) min.	MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2)	min. min. min. min. max. min.	10	10			
Coefficient d'occupation du sol (COS) max. Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) max. Espace naturel (%) min.	MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m)	min. min. min. min. max. min.	10	10			
Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) max. Espace naturel (%) min.	MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS	min. min. min. min. max. min. min.	10	10			
Espace naturel (%) min.	MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment	min. min. min. min. max. min. min.	10	10			
DISPOSITIONS SPÉCIALES	MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment Coefficient d'occupation du sol (COS)	min. min. min. min. min. max. min. min. max. min. max.	10	10			
	MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment Coefficient d'occupation du sol (COS) Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	min. min. min. min. max. min. min. max. min. max. max. max.	10	10			

(a)

(a)

ZONE: RU-43

SERVICES	
Aqueduc	
Égout	

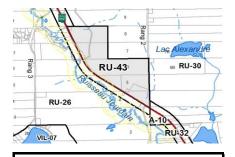
NOTES

- (1) Hauteur maximum en mètres = 10m.
- (2) Industrie du bois

DISPOSITIONS SPÉCIALES

(a) Frayère (art. 11.13 à 11.13.6)

AMENDEMENTS					
Date	No règlement	Par			
2018/06	312	a.11			
2019/07	2019-341	a.15			
2022/07	2022-432	a.14			







CLASSE E1	GROUPE	D'USA	GE.				
HABITATION		ì					
Jnifamiliale	H1	√					
Bifamiliale et trifamiliale	H2						+
Multifamiliale	H3						
Multifamiliale d'envergure	H4						
Maison mobile	H5						4
Projet intégré d'habitation	H6						
COMMERCE					1		
Commerces et services	<u>C1</u>					_	
Commerce de détail de petite surface Commerce de détail de grande surface	C2 C3					_	-
Commerce de détail de grande surface Commerce artériel lourd	C4					+	+
Commerce récréatif intérieur	C5					+	
Commerce récréatif extérieur	C6		√B				
INDUSTRIE		1					
Laboratoires et établissements de recherche	I1				ĺ	T	\top
Industrie légère	12						
Industrie lourde	I3						
Extractive	14						
PUBLIC		·					
Service public de plein air	P1						I
Service public institutionnel et administratif	P2						
Service public institutionnel imposant	P3						
Service public d'utilité	P4						
CONSERVATION							
Conservation / catégorie 1	Co1						
Conservation / catégorie 2	Co2						
AGRICULTURE		1					
Agriculture avec sol	A1			√ (2)			
Agriculture sans sol	A2						
Autres types d'élevage	A3						
Fermette	A4						_
Dressage et pension d'animaux	A5						
FORESTERIE							i
Exploitation forestière	F1						
Sylviculture	F2						
Usages spécifiquement permis			(1)	(2)			
Usages spécifiquement exclus							
	NORMES						
TERRAIN		1					
Superficie (m2)	min.				l	_	1
Profondeur (m)	min.					+	+
Frontage (m)	min.						
STRUCTURE		1					
Isolée		V	V				1
Jumelée		<u> </u>	,				+
Contiguë							1
MARGES		1					
Marge avant (m)	min.	6	6				
Marges latérales (m)	min.	2	2			+	+
Marge latérales totales (m)	min.					1	1
Marge arrière (m)	min.	2	2				
ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS							
Hauteur (étage)	min.						\top
Hauteur (étage)	max.	2	2			1	1
Superficie d'implantation (m2)	min.						
Largeur (m)	min.						
RAPPORTS		1					
Logement / bâtiment	max.	1					I
Coefficient d'occupation du sol (COS)	max.						
Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	max.						
Espace naturel (%)	min.						
		ľ					
DISPOSITIONS SPÉCIALES							
PIIA		(a) (b)	(a) (b)				
PIIA Autres articles		(a) (b)	(a) (b)				

ZONE: VIL-01

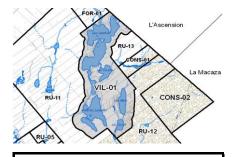
SERVICES	
Aqueduc	
Égout	

NOTES

- (1) Les camps de vacances
- (2) les cabanes à sucre

- (a) Zones inondables (article 11.4 à 11.8)
- (b) Ravage du cerf de Virginie (art. 12.16 à 12.18)

AMENDEMENTS						
Date	No règlement	Par				
2022/07	2022-432	a.14				







	000	D			
CLASSE ET	GROUPE	D'US	AGE		
HABITATION	1.14	1		1 1	
Unifamiliale Bifamiliale et trifamiliale	H1 H2	√			_
Multifamiliale	H3				
Multifamiliale d'envergure	H4				
Maison mobile	H5	,			
Projet intégré d'habitation	H6	√			
COMMERCE					
Commerces et services	C1				
Commerce de détail de petite surface	C2				
Commerce de détail de grande surface Commerce artériel lourd	C3 C4				
Commerce récréatif intérieur	C5				
Commerce récréatif extérieur	C6		√B(1)		
INDUSTRIE					
Laboratoires et établissements de recherche	I1				
Industrie légère	12				
Industrie lourde	13				
Extractive	14				
PUBLIC					
Service public de plein air	P1				
Service public institutionnel et administratif	P2				
Service public institutionnel imposant	P3				
Service public d'utilité	P4				
CONSERVATION					
Conservation / catégorie 1	Co1				
Conservation / catégorie 2	Co2				
AGRICULTURE					
Agriculture avec sol	A1		√(2)		
Agriculture sans sol	A2				
Autres types d'élevage Fermette	A3 A4				
Dressage et pension d'animaux	A5				
FORESTERIE					<u> </u>
Exploitation forestière	F1				
Sylviculture	F2				
			(1)(2)		
Usages spécifiquement permis Usages spécifiquement exclus			(1)(2)		
	NORMEC				
	NORMES				
TERRAIN					
Superficie (m2)	min.				 _
Profondeur (m) Frontage (m)	min. min.				_
	111111.			<u> </u>	
STRUCTURE		-1	- 1	1	
lsolée Jumelée		√	√		
Contiguë					
MARGES			•	-	
Marge avant (m)	min.	6	6		
Marges latérales (m)	min.	2	2		+
Marge latérales totales (m)	min.				
Marge arrière (m)	min.	2	2		
ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS					
Hauteur (étage)	min.				
Hauteur (étage)	max.	2	2		
Superficie d'implantation (m2)	min.				
Largeur (m)	min.				
RAPPORTS					
Logement / bâtiment	max.	1			
Coattoient d'accupation du cal (COS)	max.		ĺ		
Coefficient d'occupation du sol (COS)					
Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) Espace naturel (%)	max. min.				

min.

Espace naturel (%)

Autres articles

PIIA

DISPOSITIONS SPÉCIALES

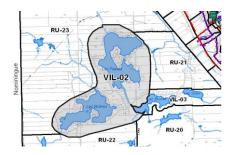
SERVICES	
Aqueduc	
Égout	

ZONE: VIL-02

NOTES

- (1) Les camps de vacances
- (2) Les cabanes à sucre

AMENDEMENTS						
Date	No règlement	Par				
2019/07	2019-341	a.15				
2020/07	2020-367	a.11				







CLASSE ET	GRO <u>UPE</u>	D'US/	AGE			
HABITATION Unifamiliale	114	-	1			<u> </u>
Unifamiliale Bifamiliale et trifamiliale	H1 H2	√				
Multifamiliale	H3				-	
Multifamiliale d'envergure	H4		+			
Maison mobile	H5					
Projet intégré d'habitation	H6	√				
COMMERCE						
Commerces et services	C1					
Commerce de détail de petite surface	C2					
Commerce de détail de grande surface	C3					
Commerce artériel lourd	C4		1/0			
Commerce récréatif intérieur Commerce récréatif extérieur	C5 C6		√C √B	-		
Commerce recreatii exterieur	<u> </u>		V D	<u> </u>		
INDUSTRIE						
Laboratoires et établissements de recherche	l1					
Industrie légère	12					
Industrie lourde	l3					
Extractive	14					
PUBLIC		1				
Service public de plein air	P1					
Service public institutionnel et administratif	P2					
Service public institutionnel imposant	P3					
Service public d'utilité	P4					
CONSERVATION						
Conservation / catégorie 1	Co1					
Conservation / catégorie 2	Co2					
AGRICULTURE		1				
Agriculture avec sol	A1			$\sqrt{}$		
Agriculture sans sol	A2					
Autres types d'élevage	A3					
Fermette	A4					
Dressage et pension d'animaux	A5					
FORESTERIE		1				
Exploitation forestière	F1					
Sylviculture	F2					
			-			
Usages spécifiquement permis			(4)			
Usages spécifiquement exclus			(1)			
N	IORMES					
TERRAIN						
Superficie (m2)	min		1			
Profondeur (m)	min. min.					
Frontage (m)	min.					
Floritage (III)	111111.					
STRUCTURE						
Isolée		√	√			
Jumelée						
Contiguë						
MARGES		1				
Marge avant (m)	min.	6	6			
Marges latérales (m)	min.	2	2			
Marge latérales totales (m)	min.					
Marge arrière (m)	min.	2	2			
ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS			1	, ,	 	
Hauteur (étage)	min.		2			
Hauteur (étage)	max.	2	2	\vdash		
Superficie d'implantation (m2)	min.		+	\vdash		
Largeur (m)	min.		1			
RAPPORTS						
Logement / bâtiment	max.	1				
Logomont / battimont		_		1		
	max.			<u> </u>		
Coefficient d'occupation du sol (COS)	max. max.					
Coefficient d'occupation du sol (COS) Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) Espace naturel (%)						
Coefficient d'occupation du sol (COS) Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) Espace naturel (%)	max.					
Coefficient d'occupation du sol (COS) Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	max.					

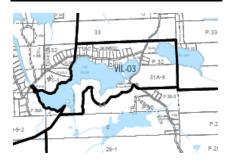
ZONE : VIL-	03
SERVICES	
1	·

SERVICES	
Aqueduc	
Égout	

NOTES

(1) Les clubs de tir et les pistes de courses et de karting

AMENDEMENTS						
Date	No règlement	Par				
2017/04	288	a.14				
2021/06	2021-404	a. 13				
2023/05	2023-457	a.12				







CLASSE ET	CROUDE	Diffe	\GE				
	GROUPE	יסטים	AGE				
HABITATION	114	,	ı	1	1	-	-
Unifamiliale Bifamiliale et trifamiliale	H1 H2	√					
Multifamiliale	H3						
Multifamiliale d'envergure	H4						
Maison mobile	H5						
Projet intégré d'habitation	H6	V					
COMMERCE							
Commerces et services	C1						
Commerce de détail de petite surface	C2						
Commerce de détail de grande surface Commerce artériel lourd	C3 C4						
Commerce arterier lourd Commerce récréatif intérieur	C4 C5						
Commerce récréatif interieur	C6		√B				
INDUSTRIE			1				•
Laboratoires et établissements de recherche	I1		1				
Industrie légère	12						
Industrie lourde	13						
Extractive	14						
PUBLIC	1						
Service public de plein air	P1						
Service public institutionnel et administratif	P2						
Service public institutionnel imposant	P3						
Service public d'utilité	P4						
CONSERVATION							
Conservation / catégorie 1	Co1						
Conservation / catégorie 2	Co2						
AGRICULTURE							
Agriculture avec sol	A1			√(3)			
Agriculture sans sol	A2			.(0)			
Autres types d'élevage	A3						
Fermette	A4						
Dressage et pension d'animaux	A5						
FORESTERIE							
Exploitation forestière	F1						
Sylviculture	F2						
Usages spécifiquement permis			(1)	(3)			
Usages spécifiquement exclus			(2)				
	NORMES						
TERRAIN	1						
Superficie (m2)	min.		1				
Profondeur (m)	min.						
Frontage (m)	min.						
STRUCTURE							
Isolée		V	√				
			<u> </u>				
Jumeiee							
Contiguë					I		
Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m)	min.	6	6				
Contiguë MARGES Marge avant (m)	min.	6 2	6 2				
MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m)							
MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m)	min.						
MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m)	min. min.	2	2				
MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS	min. min.	2	2				
MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage)	min. min. min.	2	2				
MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2)	min. min. min. min. max. min.	2	2 2				
MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2)	min. min. min. min. max.	2	2 2				
MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2)	min. min. min. min. max. min.	2	2 2				
MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m)	min. min. min. min. max. min.	2	2 2				
MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment Coefficient d'occupation du sol (COS)	min. min. min. min. max. min. min.	2 2	2 2				
MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment Coefficient d'occupation du sol (COS) Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	min. min. min. min. max. min. min. max. min. min. max.	2 2	2 2				
MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment Coefficient d'occupation du sol (COS)	min. min. min. min. min. max. min. min. max. max. min. max.	2 2	2 2				

PIIA

Autres articles

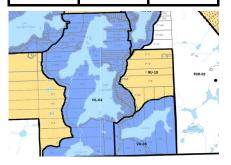
ZONE: VIL-04

SERVICES	
Aqueduc	
Égout	

NOTES

- (1) Les camps de vacances
- (2) Les clubs de tir et les pistes de courses et de karting
- (3) les cabanes à sucre

AMENDEMENTS							
Date	No règlement	Par					
2019/07	2019-341	a.15					
2021/06	2021-404	a. 13					
2022/07	2022-432	a.14					







Ε		
,		
√ C		
A(1),B		
		•
	<u> </u>	-
√		
		•
	1	-
(1)		
(2)		
√		
•		
		•
0	1	-
6 2		_
2		
		1
	1	1
2	+ +	
	+ +	

ZONE: VIL-05

SERVICES	
Aqueduc	
Égout	

NOTES

- (1) Les terrains de golf
- (2) Les clubs de tir et les pistes de courses et de karting

AMENDEMENTS							
Date	No règlement	Par					







- TENOUE ET C	ROUPE	D'USA	\GE				
HABITATION Unifamiliale	H1	.1			1		1
Onnamiliale Bifamiliale et trifamiliale	H2	√					
Multifamiliale	H3				+		
Multifamiliale d'envergure	H4						
Maison mobile	H5						
Projet intégré d'habitation	H6	V					
COMMERCE							
Commerces et services	C1						
Commerce de détail de petite surface	C2						
Commerce de détail de grande surface	C3						
Commerce artériel lourd	C4						
Commerce récréatif intérieur	C5		√C				
Commerce récréatif extérieur	C6		√B				
INDUSTRIE							
Laboratoires et établissements de recherche	l1						
Industrie légère	12						
Industrie lourde	13						
Extractive	14						
PUBLIC							
Service public de plein air	P1						
Service public institutionnel et administratif	P2						
Service public institutionnel imposant	P3						
Service public d'utilité	P4						
CONSERVATION							
Conservation / catégorie 1	Co1						
Conservation / catégorie 2	Co2						
AGRICULTURE							
Agriculture avec sol	A1			√			
Agriculture sans sol	A2						
Autres types d'élevage Fermette	A3 A4						
Dressage et pension d'animaux	A4 A5					-	
	, 10				ı	-	
FORESTERIE	Ε1				1		1
Exploitation forestière Sylviculture	F1 F2						
	- ' -						_
Usages spécifiquement permis Usages spécifiquement exclus			(1)		-		
			(1)				
NC	DRMES						
TERRAIN							
Superficie (m2)	min.						
Profondeur (m)	min.						_
Profondeur (m) Frontage (m) STRUCTURE	min.						
Profondeur (m) Frontage (m) STRUCTURE Isolée	min.	√	√				
Profondeur (m) Frontage (m) STRUCTURE Isolée Jumelée	min.	√	√				
Profondeur (m) Frontage (m) STRUCTURE Isolée	min.	V	\ 				
Profondeur (m) Frontage (m) STRUCTURE Isolée Jumelée Contiguë MARGES	min.	√	√				
Profondeur (m) Frontage (m) STRUCTURE Isolée Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m)	min. min.	6	6				
Profondeur (m) Frontage (m) STRUCTURE Isolée Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m)	min. min. min.						
Profondeur (m) Frontage (m) STRUCTURE Isolée Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m)	min. min. min. min. min.	6 2	6 2				
Profondeur (m) Frontage (m) STRUCTURE Isolée Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge arrière (m)	min. min. min.	6	6				
Profondeur (m) Frontage (m) STRUCTURE Isolée Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS	min. min. min. min. min. min.	6 2	6 2				
Profondeur (m) Frontage (m) STRUCTURE Isolée Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage)	min. min. min. min. min. min. min. min.	6 2	6 2 2				
Profondeur (m) Frontage (m) STRUCTURE Isolée Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage)	min. min. min. min. min. min. min. min.	6 2	6 2				
Profondeur (m) Frontage (m) STRUCTURE Isolée Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2)	min. min. min. min. min. min. min. min.	6 2	6 2 2				
Profondeur (m) Frontage (m) STRUCTURE Isolée Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m)	min. min. min. min. min. min. min. min.	6 2 2	6 2 2				
Profondeur (m) Frontage (m) STRUCTURE Isolée Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS	min. min. min. min. min. min. min. min.	2	6 2 2				
Profondeur (m) Frontage (m) STRUCTURE Isolée Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment	min. min. min. min. min. min. min. min.	6 2 2	6 2 2				
Profondeur (m) Frontage (m) STRUCTURE Isolée Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment Coefficient d'occupation du sol (COS)	min. min. min. min. min. min. min. min.	2	6 2 2				
Profondeur (m) Frontage (m) STRUCTURE Isolée Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment Coefficient d'occupation du sol (COS) Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	min. min. min. min. min. min. min. min.	2	6 2 2				
Profondeur (m) Frontage (m) STRUCTURE Isolée Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment Coefficient d'occupation du sol (COS)	min. min. min. min. min. min. min. min.	2	6 2 2				

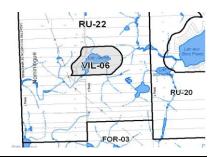
SERVICES	
Aqueduc	
Égout	

ZONE: VIL-06

NOTES

(1) Les clubs de tir et les pistes de courses et de karting

AMENDEMENTS							
Date	No règlement	Par					
2021/06	2021-404	a. 13					
2023/05	2023-457	a.12					







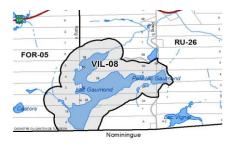
CLASSE ET	T GROUPE	D'US/	AGE					Z	ONE : VIL	-07
HABITATION								SE	RVICES	
Unifamiliale	H1	√	1	1		1		Aqueduc	KVICES	
Bifamiliale et trifamiliale	H2	V						Égout		
Multifamiliale	H3							_9000		· I
Multifamiliale d'envergure	H4								NOTES	
Maison mobile	H5									
Projet intégré d'habitation	H6									
COMMERCE										
Commerces et services	C1									
Commerce de détail de petite surface	C2									
Commerce de détail de grande surface	C3									
Commerce artériel lourd Commerce récréatif intérieur	C4 C5									
Commerce récréatif extérieur	C6		√B							
		1	, , ,	I						
INDUSTRIE	14		1	1	1	1				
Laboratoires et établissements de recherche Industrie légère	11 12									
Industrie legere Industrie lourde	13									
Extractive	14									
PUBLIC			1	1		<u> </u>				
	P1		1	1	1					
Service public de plein air Service public institutionnel et administratif	P1 P2					+				
Service public institutionnel imposant	P3					+				
Service public d'utilité	P4									
CONSERVATION					•	•				
Conservation / catégorie 1	Co1		1	1	1	1				
Conservation / categorie 2	Co2									
	002	<u> </u>	ı	I	1	1				
AGRICULTURE	۸.4		1	.,,	1	1				
Agriculture avec sol Agriculture sans sol	A1 A2			√						
Autres types d'élevage	A3									
Fermette	A4									
Dressage et pension d'animaux	A5									
FORESTERIE										
Exploitation forestière	F1		1	1						
Sylviculture	F2									
			<u> </u>	1	1					
Usages spécifiquement permis Usages spécifiquement exclus										
	NORMEO							DIO	A CONTINUE OF THE	0141.50
	NORMES							DISF	OSITIONS SPE	CIALES
TERRAIN										
Superficie (m2)	min.									
Profondeur (m)	min.					\perp				
Frontage (m)	min.									
STRUCTURE										
Isolée		V	$\sqrt{}$							
Jumelée									AMENDEMENT	
Contiguë								Date	No règlement	Par
MARGES		L							1	
Marge avant (m)	min.	6	6							
Marges latérales (m)	min.	2	2							
Marge latérales totales (m)	min.					\perp				
Marge arrière (m)	min.	2	2		ļ					
ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS									7	7 RU-30
Hauteur (étage)	min.									RU-43 6
Hauteur (étage)	max.	2	2			\perp		RU-26	5 R	Se la Company
Superficie d'implantation (m2)	min.		<u> </u>		ļ				Rang 3	The same of the sa
Largeur (m)	min.				<u> </u>				,	OF THE PARTY OF TH
RAPPORTS									29	2
Logement / bâtiment	max.								VIL-07	100
Coefficient d'occupation du sol (COS)	max.					\perp			CADAS	TRE DU CANTON DE TURO 60
Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	max.					+	1		Nominingue	
Espace naturel (%)	min.		l		<u> </u>					
DISPOSITIONS SPÉCIALES										
PIIA						+		uc		A - A: OC : :
Autres articles								URBACOM		Août 2011
			1	I	i	1	1			



CLASSE ET	GROUPE	D'USA	\GE				
HABITATION							
Unifamiliale	H1	V					
Bifamiliale et trifamiliale	H2						
Multifamiliale	H3						
Multifamiliale d'envergure	H4						
Maison mobile	H5	- 1					
Projet intégré d'habitation	H6	√					
COMMERCE							
Commerces et services	C1						
Commerce de détail de petite surface	C2						
Commerce de détail de grande surface Commerce artériel lourd	C3 C4						
Commerce arteriei lourd Commerce récréatif intérieur	C5		√C				
Commerce récréatif extérieur	C6		√B				
				ı		1	
INDUSTRIE	- 14			ı	ı	1	1
Laboratoires et établissements de recherche	l1 l2						
Industrie légère Industrie lourde	12						
Extractive	14						
			ı		1		
PUBLIC	- 51			1	1	1	1
Service public de plein air	P1		-				1
Service public institutionnel et administratif Service public institutionnel imposant	P2 P3		-				1
Service public institutionnel imposant Service public d'utilité	P3		 	√A			1
			1	177	ı	1	1
CONSERVATION					1	1	1
Conservation / catégorie 1	Co1						
Conservation / catégorie 2	Co2						
AGRICULTURE							
Agriculture avec sol	A1				√		
Agriculture sans sol	A2						
Autres types d'élevage	А3						
Fermette	A4						
Dressage et pension d'animaux	A5						
FORESTERIE							
Exploitation forestière	F1						
Sylviculture	F2						
Usages spécifiquement permis							
Usages spécifiquement exclus							
N	ORMES						
TERRAIN							
Superficie (m2)	min.			I	1	I	
Profondeur (m)	min.						1
Frontage (m)	min.						
				ı		ı	
STRUCTURE			,	,	1	ı	
solée		√	√	√			-
lumalás							
Jumelée Contiguë						I	
Contiguë							
Contiguë MARGES							
Contiguë MARGES Marge avant (m)	min.	6	6	6			
MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m)	min.	6 2	6 2	6 2			
MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m)	min. min.	2	2	2			
MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m)	min.						
MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS	min. min. min.	2	2	2			
MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage)	min. min. min. min.	2	2	2			
MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage)	min. min. min. min. max.	2	2	2			
MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2)	min. min. min. min. max. min.	2	2	2			
MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) EDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m)	min. min. min. min. max.	2	2	2			
MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) EDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS	min. min. min. min. max. min. min.	2	2	2			
MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment	min. min. min. min. min. min. max. min. min. max.	2	2	2			
MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment Coefficient d'occupation du sol (COS)	min. min. min. min. max. min. min. max. min. min.	2	2	2			
MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment Coefficient d'occupation du sol (COS) Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	min. min. min. min. min. max. min. min. max. min. min.	2	2	2			
MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment Coefficient d'occupation du sol (COS) Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) Espace naturel (%)	min. min. min. min. max. min. min. max. min. min.	2	2	2			
MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment Coefficient d'occupation du sol (COS) Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) Espace naturel (%)	min. min. min. min. min. max. min. min. max. min. min.	2	2	2			
MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment Coefficient d'occupation du sol (COS) Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) Espace naturel (%)	min. min. min. min. min. max. min. min. max. min. min.	2	2	2			

SERVICES	
Aqueduc	
Égout	

AMENDEMENTS								
Date	No règlement	Par						
2019/07	2019-341	a.15						





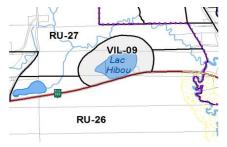


Grille des usages et normes par zones (-					
CLASSE ET (GROUPE	D'USA	GE				
HABITATION							
Unifamiliale	H1	V					
Bifamiliale et trifamiliale	H2						
Multifamiliale	H3						
Multifamiliale d'envergure	H4			-			
Maison mobile Projet intégré d'habitation	H5 H6	√					
	ПО	V		1			
COMMERCE				1	ī		
Commerces et services	C1						
Commerce de détail de petite surface	C2 C3			-			
Commerce de détail de grande surface Commerce artériel lourd	C3						
Commerce récréatif intérieur	C5						
Commerce récréatif extérieur	C6		√B				
INDUSTRIE							
Laboratoires et établissements de recherche	I 1						
Industrie légère	12						
Industrie lourde	I3						
Extractive	14						
PUBLIC							
Service public de plein air	P1						
Service public institutionnel et administratif	P2						
Service public institutionnel imposant	P3						
Service public d'utilité	P4						
CONSERVATION							
Conservation / catégorie 1	Co1						
Conservation / catégorie 2	Co2						
AGRICULTURE							
Agriculture avec sol	A1						
Agriculture sans sol	A2						
Autres types d'élevage	А3						
Fermette	A4						
Dressage et pension d'animaux	A5						
FORESTERIE							
Exploitation forestière	F1						
Sylviculture	F2						
Usages spécifiquement permis							
Usages spécifiquement exclus							
N	ORMES						
TERRAIN							
Superficie (m2)	min.						
Profondeur (m)	min.						
Frontage (m)	min.						
STRUCTURE							
Isolée		V	√				
Jumelée		•					t
Contiguë							
MARGES							
Marge avant (m)	min.	6	6				
Marges latérales (m)	min.	2	2				L
Marge latérales totales (m)	min.						
Marge arrière (m)	min.	2	2				
ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS							
Hauteur (étage)	min.						
Hauteur (étage)	max.	2	2				
Superficie d'implantation (m2)	min.						
Largeur (m)	min.						<u> </u>
RAPPORTS							
Logement / bâtiment	max.						
Coefficient d'occupation du sol (COS)	max.						
Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	max.						1
Espace naturel (%)	min.						1
DISPOSITIONS SPÉCIALES							
PIIA							
			ì	1	1	1	i
Autres articles							

ZONE: VIL-09						
SERVICES						
Aqueduc						
Égout						

DISP			

AMENDEMENTS								
Date	No règlement	Par						







Par

Août 2011

CLASSE ET G	ROUPE	D'USA	AGE					l Z	ONE : VIL	-10
		1						051	21/1050	
HABITATION	114		1			_	_		RVICES	
Unifamiliale Bifamiliale et trifamiliale	H1 H2	√				1	-	Aqueduc Égout		-
Multifamiliale	H3							Lgout		1
Multifamiliale d'envergure	H4								NOTES	
Maison mobile	H5									
Projet intégré d'habitation	H6	1								
COMMERCE							,			
Commerces et services	C1		l							
Commerce de détail de petite surface	C2									
Commerce de détail de grande surface	C3									
Commerce artériel lourd	C4									
Commerce récréatif intérieur	C5									
Commerce récréatif extérieur	C6		√B							
INDUSTRIE		Ì								
Laboratoires et établissements de recherche	I1									
Industrie légère	I 2									
Industrie lourde	13									
Extractive	14									
PUBLIC										
Service public de plein air	P1									
Service public institutionnel et administratif	P2									
Service public institutionnel imposant	P3									
Service public d'utilité	P4									
CONSERVATION										
Conservation / catégorie 1	Co1									
Conservation / catégorie 2	Co2									
AGRICULTURE		ľ								
Agriculture avec sol	A1		I	V	ı		1			
Agriculture sans sol	A2			· ·		-				
Autres types d'élevage	A3									
Fermette	A4									
Dressage et pension d'animaux	A5									
FORESTERIE		Ì								
Exploitation forestière	F1									
Sylviculture	F2									
			1			1				
Usages spécifiquement permis Usages spécifiquement exclus							+			
	DUE							2105		0141.50
NC	DRMES							DISP	OSITIONS SPE	CIALES
TERRAIN										
Superficie (m2)	min.									
Profondeur (m)	min.									
Frontage (m)	min.			<u> </u>						
STRUCTURE		ĺ								
Isolée		1	√							
Jumelée									AMENDEMENT	ΓS
Contiguë								Date	No règlement	Pa
MARGES		Ì								
Marge avant (m)	min.	6	6							
Marges latérales (m)	min.	2	2							
Marge latérales totales (m)	min.									
Marge arrière (m)	min.	2	2							
ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS									6	,
Hauteur (étage)	min.								RU-27	Y
Hauteur (étage)	max.	2	2						RU-21	3
Superficie d'implantation (m2)	min.							,		7
Largeur (m)	min.								Lac	
RAPPORTS							_		VIL-10	
Logement / bâtiment	max.							Just -		
Coefficient d'occupation du sol (COS)	max.								RU-26	
Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	max.									
Espace naturel (%)	min.									
DISPOSITIONS SPÉCIALES										
PIIA										
								uc		Août 20
Autres articles								URBACOM		

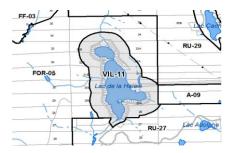


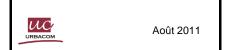
	00000	BUILD	-				
CLASSE ET (GROUPE	D'USA	(GE				
HABITATION							
Jnifamiliale	H1	$\sqrt{}$					
Bifamiliale et trifamiliale	H2						
Multifamiliale	H3						
Multifamiliale d'envergure	H4						<u> </u>
Maison mobile	H5						<u> </u>
Projet intégré d'habitation	H6						
COMMERCE							
Commerces et services	C1						
Commerce de détail de petite surface	C2						
Commerce de détail de grande surface	C3						
Commerce artériel lourd Commerce récréatif intérieur	C4 C5						
Commerce récréatif extérieur	C6						
	00			I	Į.		Į.
INDUSTRIE	14		1	1			1
Laboratoires et établissements de recherche Industrie légère	11 12						
Industrie legere	13						
Extractive	14						
					Į.		
PUBLIC Service public de plain air	D4				l	1	l
Service public de plein air Service public institutionnel et administratif	P1 P2						
Service public institutionnel imposant	P3						1
Service public d'utilité	P4						
CONSERVATION			•	•	•	•	
Conservation / catégorie 1	Co1				ĺ		l
Conservation / catégorie 2	Co2						
	002	1		l			ı
AGRICULTURE			1	1 /	ı		1
Agriculture avec sol	A1			V			
Agriculture sans sol Autres types d'élevage	A2 A3						
Fermette	A4						
Dressage et pension d'animaux	A5						
FORESTERIE			•	•	•	•	
Exploitation forestière	F1				ĺ		ĺ
Sylviculture	F2				√		
	· -						1
Usages spécifiquement permis Usages spécifiquement exclus							
N	ORMES						
TERRAIN							
Superficie (m2)	min.						
Profondeur (m)	min.						<u> </u>
Frontage (m)	min.						
STRUCTURE							
Isolée		1	V				
Jumelée							
Contiguë							
MARGES							
Marge avant (m)	min.	6	6				
Marges latérales (m)	min.	2	2				
Marge latérales totales (m)	min.	2	-				-
Marge arrière (m)	min.	2	2]	I	J
ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS							
Hauteur (étage)	min.						
Hauteur (étage)	max.	2	2	1			
Superficie d'implantation (m2)	min.			-			1
Largeur (m)	min.						1
RAPPORTS							
Logement / bâtiment	max.						
Coefficient d'occupation du sol (COS)	max.			1		-	ļ
Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	max.						-
Espace naturel (%)	min.		I .	I	<u> </u>	1	J
DISPOSITIONS SPÉCIALES							
							_
PIIA							

ZONE : VIL-11					
SERVICES					
Aqueduc					
Égout					

NOTES

AMENDEMENTS									
Date	No règlement	Par							
2018/06	312	a.11							
2021/06	2021-404	a. 13							







Orme des douges et normes par 20	mos (annoxo	٥,				
CLASS	E ET GROUPE	D'US	AGE			
HABITATION						
Unifamiliale	H1	√				
Bifamiliale et trifamiliale	H2					
Multifamiliale	H3					
Multifamiliale d'envergure	H4					
Maison mobile	H5					
Projet intégré d'habitation	H6	$\sqrt{}$				
COMMERCE						
Commerces et services	C1				√C (1)	

rejection great an industrial and in					
COMMERCE					
Commerces et services	C1			√C (1)	
Commerce de détail de petite surface	C2				
Commerce de détail de grande surface	C3				
Commerce artériel lourd	C4				
Commerce récréatif intérieur	C5	√ C (2)			
Commerce récréatif extérieur	C6	√B			

INDUSTRIE				
Laboratoires et établissements de recherche	l1			
Industrie légère	12			
Industrie lourde	13			
Extractive	14			

PUBLIC					
Service public de plein air	P1				
Service public institutionnel et administratif	P2				
Service public institutionnel imposant	P3				
Service public d'utilité	P4		√A		
-					

CONSERVATION				
Conservation / catégorie 1	Co1			
Conservation / catégorie 2	Co2			

AGRICULTURE				
Agriculture avec sol	A1		V	
Agriculture sans sol	A2			
Autres types d'élevage	А3			
Fermette	A4			
Dressage et pension d'animaux	A5			

FORESTERIE					
Exploitation forestière	F1				
Sylviculture	F2				
Usages spécifiquement permis				(1)	
Usages spécifiquement exclus		(2)			

	NORMES			
TER	RAIN			
Superficie (m2)	min.			
Profondeur (m)	min.			
Frontage (m)	min.			

STRUCTURE					
Isolée	V	√	√		
Jumelée					
Contiguë					
MAROEC					

MARGES						
Marge avant (m)	min.	6	6	6		
Marges latérales (m)	min.	2	2	2		
Marge latérales totales (m)	min.					
Marge arrière (m)	min.	2	2	2		

ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS						
Hauteur (étage)	min.					
Hauteur (étage)	max.	2	2	2		
Superficie d'implantation (m2)	min.					
Largeur (m)	min.					

RAPPORTS				
Logement / bâtiment	max.			
Coefficient d'occupation du sol (COS)	max.			
Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	max.			
Espace naturel (%)	min.			

DISPOSITIONS SPÉCIALES			
PIIA			
Autres articles			

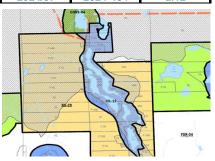
ZONE: VIL-12

SERVICES	
Aqueduc	
Égout	

NOTES

- (1) Restaurant et cabane à sucre avec salle de réception
- (2) Résidence de tourisme

AMENDEMENTS						
Date	No règlement	Par				
2018/06	312	a.11				
2019/07	2019-341	a.15				
2023/05	2023-457	a.12				
2024/07	2024-484	a.12				





Règlement numéro 182 relatif au zonage Grille des usages et normes par zones (annexe B)



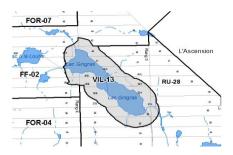
Grille des usages et normes par zones (a		•					
CLASSE ET G	ROUPE	D'USA	\GE				
HABITATION							
Unifamiliale	H1	V					Т
Bifamiliale et trifamiliale	H2						
Multifamiliale	H3						
Multifamiliale d'envergure	H4						
Maison mobile	H5	.1					-
Projet intégré d'habitation	H6	√					
COMMERCE							
Commerces et services	C1		√C				
Commerce de détail de petite surface	C2						
Commerce de détail de grande surface Commerce artériel lourd	C3 C4					-	+
Commerce récréatif intérieur	C5		√C			1	-
Commerce récréatif extérieur	C6		√B				+
			•		•	•	-
INDUSTRIE	14			1		1	Т
Laboratoires et établissements de recherche Industrie légère	11 12						+
Industrie lourde	13						
Extractive	14						
PUBLIC							
Service public de plein air	P1						Т
Service public de plein all Service public institutionnel et administratif	P2						
Service public institutionnel imposant	P3					1	1
Service public d'utilité	P4						
CONSERVATION							
Conservation / catégorie 1	Co1						T
Conservation / catégorie 2	Co2						1
AGRICULTURE				•		•	<u> </u>
Agriculture avec sol	A1		ı	V	ı	ı	1
Agriculture sans sol	A2			· ·			
Autres types d'élevage	A3						
Fermette	A4						
Dressage et pension d'animaux	A5						
FORESTERIE							
Exploitation forestière	F1						Т
Sylviculture	F2						
Usages spécifiquement permis							T
Usages spécifiquement exclus							1
NC	ORMES						
	INILO	1					
TERRAIN							
Superficie (m2)	min.						
Profondeur (m)	min.						
Frontage (m)	min.					1	
STRUCTURE							
Isolée		√	√				
Jumelée							
Contiguë						1	
MARGES							
Marge avant (m)	min.	6	6				
Marges latérales (m)	min.	2	2			1	<u> </u>
Marge latérales totales (m)	min.	2	2		-	1	+
Marge arrière (m)	min.						
ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS				1			_
Hauteur (étage)	min.		_			1	1
Hauteur (étage)	max.	2	2		-	+	+
Superficie d'implantation (m2) Largeur (m)	min. min.		-		-	+	+
	111111.	1	ı	l	I	1	_1
RAPPORTS				1			
Logement / bâtiment	max.		-		-	1	1
Coefficient d'occupation du sol (COS)	max.		-		-	1	+
Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) Espace naturel (%)	max. min.		-		-	+	+
	111111.	1	1	l	<u> </u>	1	
DISPOSITIONS SPÉCIALES				1			
PIIA						1	1
Autres articles							
			1	Ì	1	Ì	1



SERVICES	
Aqueduc	
Égout	

NOTES

AMENDEMENTS						
Date	No règlement	Par				







- 01.4005-5-0	DOLLBE	DULG	OF.				
CLASSE ET G	ROUPE	D'USA	\GE				
HABITATION							
Unifamiliale	H1	√					
Bifamiliale et trifamiliale	H2						
Multifamiliale	H3						
Multifamiliale d'envergure	H4						
Maison mobile	H5						
Projet intégré d'habitation	H6						
COMMERCE							
Commerces et services	C1						
Commerce de détail de petite surface	C2						
Commerce de détail de grande surface	C3						
Commerce artériel lourd	C4						
Commerce récréatif intérieur Commerce récréatif extérieur	C5 C6		√B			-	
Commerce recreatii exterieur	C6	ı	VΒ				
INDUSTRIE							
Laboratoires et établissements de recherche	l1						
Industrie légère	12						
Industrie lourde	I3					-	
Extractive	14						
PUBLIC							
Service public de plein air	P1						
Service public institutionnel et administratif	P2						
Service public institutionnel imposant	P3						
Service public d'utilité	P4						
CONSERVATION		Ì					
Conservation / catégorie 1	Co1						
Conservation / catégorie 2	Co2						
"		ľ	•			•	
AGRICULTURE	۸.4		1	V	1		1
Agriculture avec sol Agriculture sans sol	A1 A2			V			
Agriculture sans sor Autres types d'élevage	A3						
Fermette	A4						
Dressage et pension d'animaux	A5						
		ľ					
FORESTERIE	Γ1		1	T	1	1	ı
Exploitation forestière Sylviculture	F1 F2						
	12					_	
Usages spécifiquement permis							
Usages spécifiquement exclus							
NC	DRMES						
TERRAIN		ľ					
Superficie (m2)	min.			ĺ			
Profondeur (m)	min.						
Frontage (m)	min.						
		ľ					
STRUCTURE Isolée		-1	- 1	T	1	1	ı
Jumelée		√	√				
Contiguë							
		ł	1	1	<u> </u>	1	
MARGES				ī	1		ī
Marge avant (m)	min.	6	6			1	ļ
Marges latérales (m)	min.	2	2				1
Marge latérales totales (m) Marge arrière (m)	min. min.	2	2			+	
	111111.			l	1	1	1
ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS					1		
Hauteur (étage)	min.					1	
Hauteur (étage)	max.	2	2			1	ļ
Superficie d'implantation (m2)	min.		1				1
Largeur (m)	min.		1		1	1	l
RAPPORTS							
Logement / bâtiment	max.						
Coefficient d'occupation du sol (COS)	max.						
Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	max.					1	<u> </u>
Espace naturel (%)	min.						
DISPOSITIONS SPÉCIALES							
PIIA							
Autros articlas							
Autres articles							

ZONE : VIL-15	
SERVICES	

SERVICES	
Aqueduc	
Égout	

AMENDEMENTS						
Date	No règlement	Par				







CLASSE ET G	ROUPE	D'USA	GE				
HABITATION							
Unifamiliale	H1	V					T
Bifamiliale et trifamiliale	H2	√(1)					+
Multifamiliale	H3	.(.,					
Multifamiliale d'envergure	H4						
Maison mobile	H5						
Projet intégré d'habitation	H6						
COMMERCE		l					
Commerces et services	C1						Т
Commerce de détail de petite surface	C2						+
Commerce de détail de grande surface	C3						1
Commerce artériel lourd	C4						1
Commerce récréatif intérieur	C5		√C (2)				1
Commerce récréatif extérieur	C6		√B				
INDUSTRIE		1					
Laboratoires et établissements de recherche	14						_
Industrie légère	11 12						+
Industrie legere Industrie lourde	13						+
Extractive	13 14						+
	ידיו			l			
PUBLIC				,	1		_
Service public de plein air	P1			,			
Service public institutionnel et administratif	P2			√			
Service public institutionnel imposant	P3						
Service public d'utilité	P4			√A			
CONSERVATION		İ					
Conservation / catégorie 1	Co1						
Conservation / catégorie 2	Co2						
AGRICULTURE		1					
	۸.1			1			_
Agriculture avec sol Agriculture sans sol	A1 A2				V		
Agriculture sans sor Autres types d'élevage	A2 A3						+
Fermette	A3 A4						+
Dressage et pension d'animaux	A5						_
	710			Į.			
FORESTERIE							
Exploitation forestière	F1						
Sylviculture	F2						
Usages spécifiquement permis							
Usages spécifiquement exclus			(2)				
NC	ORMES						
	TUNEO						
TERRAIN							
Superficie (m2)	min.						
Profondeur (m)	min.						
Frontage (m)	min.						
STRUCTURE		1					
Isolée		$\sqrt{}$	V	$\sqrt{}$			
Jumelée							
Contiguë							
MARGES		l					
Marge avant (m)	min.	6	6	6			T
Marges latérales (m)	min.	2	2	2			+
Marge latérales (m) Marge latérales totales (m)	min.	۷					+
Marge arrière (m)	min.	2	2	2			+
			_				
ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS		<u> </u>		ī	1		_
Hauteur (étage)	min.			_		<u> </u>	
Hauteur (étage)	max.	2	2	2			4
Superficie d'implantation (m2)	min.					<u> </u>	+
Largeur (m)	min.						
RAPPORTS		1					
Logement / bâtiment	max.						
Coefficient d'occupation du sol (COS)	max.						1
Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	max.						
	min.						
Espace naturel (%)	1111111.						
Espace naturel (%)	111111.	•		ı	I		•
Espace naturel (%) DISPOSITIONS SPÉCIALES PIIA	111111.	DIIA 04	DIIA 04	PIIA-04	DIIA O4		

(a)

(a)

SERVICES	
Aqueduc	
Égout	

ZONE: VIL-16

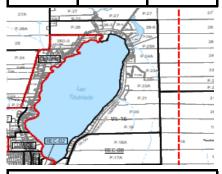
NOTES

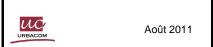
- (1) Bifamiliale seulement
- (2) Résidence de tourisme

DISPOSITIONS SPÉCIALES

(a) Frayère (art. 11.13 à 11.13.6)

AMENDEMENTS						
Date	No règlement	Par				
2017/04	288	a.14				
2023/05	2023-457	a.12				
2024/07	2024-484	a.12				





Règlement numéro 182 relatif au zonage Grille des usages et normes par zones (annexe B)



Grille des usages et normes par zones (annexe B)							
CLASSE ET GRO	DUPE	D'USA	GE				
HABITATION							
Unifamiliale	H1	V					
Bifamiliale et trifamiliale	H2						
Multifamiliale	Н3						
Multifamiliale d'envergure	H4						
Maison mobile Projet intégré d'habitation	H5 H6						
	110			I		I	
COMMERCE	0.4			1		1	
Commerces et services Commerce de détail de petite surface	C1 C2						
Commerce de détail de grande surface	C3						
Commerce artériel lourd	C4						
Commerce récréatif intérieur	C5						
Commerce récréatif extérieur	C6		√B				
INDUSTRIE							
Laboratoires et établissements de recherche	I 1						
Industrie légère	12						
Industrie lourde	13						
Extractive	14						
PUBLIC							
Service public de plein air	P1						
Service public institutionnel et administratif	P2						
Service public institutionnel imposant Service public d'utilité	P3 P4						
	٢4			<u> </u>			
CONSERVATION							
Conservation / catégorie 1	Co1						
Conservation / catégorie 2	Co2						
AGRICULTURE							
Agriculture avec sol	A1						
Agriculture sans sol	A2						
Autres types d'élevage	A3						
Fermette Dressage et pension d'animaux	A4 A5						
	Αυ			1			
FORESTERIE	F4			1	ı	1	. 1
Exploitation forestière Sylviculture	F1 F2						
	1 2			1			
Usages spécifiquement permis Usages spécifiquement exclus							
NOR	MES						
TERRAIN							
Superficie (m2)	min.						
Profondeur (m)	min.						
Frontage (m)	min.						
STRUCTURE							
Isolée		√	√				
Jumelée Contigue							
Contiguë				1	İ		
MARGES	-				,		,
Marge avant (m)	min.	6	6				
Marges latérales (m)	min.	2	2				
Marge latérales totales (m) Marge arrière (m)	min.	2	2				
				1	ı		
ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS	:			1	1	1	_
Hauteur (étage) Hauteur (étage)	min. max.	2	2				
Superficie d'implantation (m2)	min.						
Largeur (m)	min.						
RAPPORTS							
	max.				1		
	max.						
Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	max.						
Espace naturel (%)	min.						
DISPOSITIONS SPÉCIALES							
PIIA							
Autres articles							

ZONE : VIL-17					
SERVICES					
Aqueduc					
Égout					

NOTES

DISP			

AMENDEMENTS						
Date	No règlement	Par				







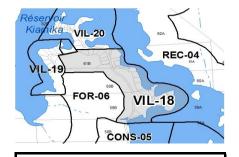
CLASSE ET G	ROUPE	A2U'O	GE				
	SKOUPE	D USA	GE				
HABITATION							
Unifamiliale	H1	√					
Bifamiliale et trifamiliale Multifamiliale	H2						
Multifamiliale Multifamiliale d'envergure	H3 H4						
Maison mobile	H5						
Projet intégré d'habitation	H6						
COMMERCE				•	•	•	
Commerces et services	C1				1	1	1
Commerce de détail de petite surface	C2						
Commerce de détail de grande surface	C3						
Commerce artériel lourd	C4						
Commerce récréatif intérieur	C5						
Commerce récréatif extérieur	C6		√B				
INDUSTRIE							
Laboratoires et établissements de recherche	l1						
Industrie légère	I2						
Industrie lourde	I3						
Extractive	14						
PUBLIC							
Service public de plein air	P1						
Service public institutionnel et administratif	P2						
Service public institutionnel imposant	P3 P4			√A			
Service public d'utilité	P4			٧A			
CONSERVATION							
Conservation / catégorie 1	Co1						
Conservation / catégorie 2	Co2						
AGRICULTURE							
Agriculture avec sol	A1				√		
Agriculture sans sol	A2						
Autres types d'élevage	A3						
Fermette Dressage et pension d'animaux	A4 A5						
	AS						
FORESTERIE			ı				,
Exploitation forestière	F1						
Sylviculture	F2						
Usages spécifiquement permis							
Usages spécifiquement exclus							
No	ORMES						
TERRAIN							
Superficie (m2)	min.						
Profondeur (m)	min.						
Frontage (m)	min.						
STRUCTURE							
		V	V	V			
ISOIRE			_ '				
Jumelée							
Jumelée Contiguë							
Jumelée Contiguë MARGES	min	6	6	6			
Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m)	min.	6 2	6 2	6 2			
Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m)	min. min. min.			_			
Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m)	min.			_			
Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m)	min. min.	2	2	2			
Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS	min. min. min.	2	2	2			
Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage)	min. min. min.	2	2	2			
Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage)	min. min. min.	2	2	2			
Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2)	min. min. min. min. max.	2	2	2			
Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m)	min. min. min. min. max. min.	2	2	2			
Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS	min. min. min. min. max. min. min.	2	2	2			
Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment	min. min. min. min. max. min.	2	2	2			
Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment Coefficient d'occupation du sol (COS)	min. min. min. min. max. min. min.	2	2	2			
Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marge slatérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment Coefficient d'occupation du sol (COS) Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	min. min. min. min. min. max. min. min. max. min. min.	2	2	2			
MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment Coefficient d'occupation du sol (COS) Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) Espace naturel (%)	min. min. min. min. max. min. min. max. min. min. max.	2	2	2			
MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment Coefficient d'occupation du sol (COS) Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) Espace naturel (%)	min. min. min. min. max. min. min. max. min. min. max.	2	2	2			
Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment Coefficient d'occupation du sol (COS) Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) Espace naturel (%)	min. min. min. min. max. min. min. max. min. min. max.	2	2	2			

ZONE : VIL-18					
SERVICES					
Aqueduc					
Égout					

|--|

DIEDO	ICITION	IC CDE	CIVI E&

AMENDEMENTS						
Date	No règlement	Par				
2018/06	312	a.11				
2021/06	2021-404	a. 13				







CLASSE ET (GROUPE	D'USA	GE				
HABITATION							
Unifamiliale	H1	√				Т	Т
Bifamiliale et trifamiliale	H2	,					+
Multifamiliale	H3						
Multifamiliale d'envergure	H4						
Maison mobile	H5						_
Projet intégré d'habitation	H6						
COMMERCE							
Commerces et services	C1						
Commerce de détail de petite surface	C2						-
Commerce de détail de grande surface Commerce artériel lourd	C3 C4						-
Commerce arterier louid Commerce récréatif intérieur	C5					+	+
Commerce récréatif extérieur	C6					1	1
INDUSTRIE				•	•	•	
Laboratoires et établissements de recherche	I1				T	T	T
Industrie légère	12					+	+
Industrie lourde	13						1
Extractive	14						
PUBLIC							
Service public de plein air	P1						Т
Service public institutionnel et administratif	P2					†	1
Service public institutionnel imposant	P3						
Service public d'utilité	P4						
CONSERVATION		1					
Conservation / catégorie 1	Co1						Τ
Conservation / catégorie 2	Co2						
AGRICULTURE							
Agriculture avec sol	A1		V			T	T
Agriculture sans sol	A2						\dagger
Autres types d'élevage	A3						1
Fermette	A4						
Dressage et pension d'animaux	A5						
FORESTERIE		Ì					
Exploitation forestière	F1						
Sylviculture	F2						
Usages spécifiquement permis						T	Т
Usages spécifiquement exclus							
N	ORMES						
TEDDAIN		<u> </u>					
TERRAIN Superficie (m2)	min	F000			1	1	_
Superficie (m2) Profondeur (m)	min. min.	5000					+
Frontage (m)	min.						+
· · · ·				1			
STRUCTURE solée		√				1	Т
Jumelée		V				+	+
Contiguë							\dagger
				•	•	•	
MARGES Marge avant (m)	min.	6			ı	1	т —
Marges latérales (m)	min.	2				+	+
Marge latérales (m)	min.						\dagger
Marge arrière (m)	min.	2					
ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS							
Hauteur (étage)	min.					T	Т
Hauteur (étage)	max.	2			+	+	\dagger
Superficie d'implantation (m2)	min.				1		1
Largeur (m)	min.						
RAPPORTS		1					
Logement / bâtiment	max.					Т	Т
Coefficient d'occupation du sol (COS)	max.				1		1
coemcient a occupation du soi (COS)							
Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	max.						
Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	max. min.						
Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)		1					
Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) Espace naturel (%) DISPOSITIONS SPÉCIALES							
Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) Espace naturel (%)							<u> </u>

SERVICES	
Aqueduc	
Égout	

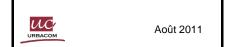
ZONE: VIL-19

NOTES

			_		
DISP	ОСІТІ	ANC	CDE	\sim IAI	

AMENDEMENTS						
Date	No règlement	Par				
2018/06	312	a.11				
2021/06	2021-404	a. 13				





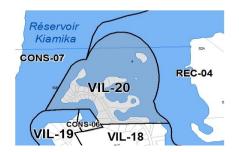


Grille des usages et normes par zones							
CLASSE ET	GROUPE	D'US	AGE				
HABITATION							
Unifamiliale	H1	V					
Bifamiliale et trifamiliale Multifamiliale	H2 H3						
Multifamiliale d'envergure	пз Н4						
Maison mobile	H5						
Projet intégré d'habitation	H6						
COMMERCE							
Commerces et services	C1						
Commerce de détail de petite surface	C2						
Commerce de détail de grande surface Commerce artériel lourd	C3						
Commerce afteriel lourd Commerce récréatif intérieur	C4 C5		√ C (1)				
Commerce récréatif extérieur	C6		√B, C				
INDUSTRIE			•	•		•	
Laboratoires et établissements de recherche	I1						
Industrie légère	12						
Industrie lourde	13						
Extractive	14						
PUBLIC							
Service public de plein air	P1						
Service public institutionnel et administratif	P2						1
Service public institutionnel imposant Service public d'utilité	P3 P4		1		+	+	+
	P4						
CONSERVATION					1	ı	
Conservation / catégorie 1 Conservation / catégorie 2	Co1 Co2						
	C02						
AGRICULTURE			1	ı	1	1	1
Agriculture avec sol Agriculture sans sol	A1 A2						
Agriculture sans sol Autres types d'élevage	A2 A3						
Fermette	A4						
Dressage et pension d'animaux	A5						
FORESTERIE							
Exploitation forestière	F1						
Sylviculture	F2						
Usages spécifiquement permis							
Usages spécifiquement exclus			(1)				
N	IORMES						
TERRAIN							
Superficie (m2)	min.						
Profondeur (m)	min.						
Frontage (m)	min.						
STRUCTURE							
Isolée		V	$\sqrt{}$				
Jumelée							
Contiguë							
MARGES							
Marge avant (m)	min.	6	6				
Marges latérales (m)	min.	2	2		+	+	+
nuorgo lotorolog totolog (m)	min.	2	2		+	+	+
•	mını			1	ı	1	1
Marge arrière (m)	min.						
Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS						1	
Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage)	min.	2	2				
Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage)		2	2				
Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2)	min. max.	2	2				
Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m)	min. max. min.	2	2				
Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS	min. max. min. min.	2	2				
Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment	min. max. min.	2	2				
Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment Coefficient d'occupation du sol (COS) Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	min. max. min. min. max. max. max.	2	2				
Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment Coefficient d'occupation du sol (COS) Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	min. max. min. min.	2	2				
Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment Coefficient d'occupation du sol (COS) Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	min. max. min. min. max. max. max.	2	2				
Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment Coefficient d'occupation du sol (COS) Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) Espace naturel (%)	min. max. min. min. max. max. max.	2	2				
Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment Coefficient d'occupation du sol (COS) Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) Espace naturel (%) DISPOSITIONS SPÉCIALES	min. max. min. min. max. max. max.	2	2				

ZONE : VIL-20				
SERVICES				
Aqueduc				
Égout				

(1) Résidence de tourisme

AMENDEMENTS					
Date	No règlement	Par			
2021/06	2021-404	a. 13			







	ROUBE	א פווים	GE				
CLASSE ET G	KOUPE	D USF	NGE				
HABITATION	1.14	√	1	1	1	1	1
Jnifamiliale Bifamiliale et trifamiliale	H1 H2	٧					
Multifamiliale	H3						
Multifamiliale d'envergure	H4						
Maison mobile	H5						
Projet intégré d'habitation	H6	√					
COMMERCE							
Commerces et services	C1						
Commerce de détail de petite surface	C2						
Commerce de détail de grande surface Commerce artériel lourd	C3 C4						
Commerce attener lourd Commerce récréatif intérieur	C5						
Commerce récréatif extérieur	C6		√B				
INDUSTRIE			•	•	•	•	
Laboratoires et établissements de recherche	I1				1	1	1
Industrie légère	12						
Industrie lourde	13						
Extractive	14						
PUBLIC	$\overline{}$						
Service public de plein air	P1						
Service public institutionnel et administratif	P2						
Service public institutionnel imposant	P3						
Service public d'utilité	P4						
CONSERVATION							
Conservation / catégorie 1	Co1						
Conservation / catégorie 2	Co2						
AGRICULTURE							
Agriculture avec sol	A1			√ (3)			
Agriculture sans sol	A2			ì			
Autres types d'élevage	A3						
Fermette	A4						
Dressage et pension d'animaux	A5						
FORESTERIE							
Exploitation forestière	F1						
Sylviculture	F2						
Usages spécifiquement permis			(1)	(3)			
Usages spécifiquement exclus			(2)				
NC	DRMES						
TERRAIN	$\overline{}$						
Superficie (m2)	min.						
Profondeur (m)	min.						
Frontage (m)	min.						
STRUCTURE							
solée		V	√				
Jumelée							
Contiguió							
Contiguë							
MARGES							
MARGES Marge avant (m)	min.	6	6				
MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m)	min.	6	6 2				
MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m)	min. min.	2	2				
MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m)	min.						
MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS	min. min. min.	2	2				
MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage)	min. min. min. min.	2	2				
MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage)	min. min. min. min. max.	2	2				
MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2)	min. min. min. min. max. min.	2	2				
MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m)	min. min. min. min. max.	2	2				
MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS	min. min. min. min. max. min. min.	2 2	2				
MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment	min. min. min. min. max. min. min.	2	2				
MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment Coefficient d'occupation du sol (COS)	min. min. min. min. min. max. min. max. max. max.	2 2	2				
MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment Coefficient d'occupation du sol (COS) Coefficient d'emprise au sol (CES) (%)	min. min. min. min. max. min. min.	2 2	2				
MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment Coefficient d'occupation du sol (COS)	min. min. min. min. min. max. min. min. max. min. max. max. max.	2 2	2				

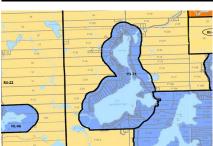
70		_ \/	
701	\mathbf{N}	. v	ローフ

SERVICES	
Aqueduc	
Égout	

NOTES

- (1) Les camps de vacances
- (2) Les clubs de tir et les pistes de courses et de karting
- (3) les cabanes à sucre

AMENDEMENTS						
Date	No règlement	Par				
2019/07	2019-341	a.15				
2021/06	2021-404	a. 13				
2022/07	2022-432	a.14				
2023/05	2023-457	a.12				







CLASSE ET G	ROUPE	D'USA	(GE				
HABITATION							
Unifamiliale HABITATION	H1	V				1	1
Bifamiliale et trifamiliale	H2	٧					
Multifamiliale	Н3						
Multifamiliale d'envergure	H4						
Maison mobile	H5						
Projet intégré d'habitation	H6	√					
COMMERCE							
Commerces et services	C1						
Commerce de détail de petite surface	C2						
Commerce de détail de grande surface Commerce artériel lourd	C3 C4						
Commerce récréatif intérieur	C5						
Commerce récréatif extérieur	C6		√B				
INDUSTRIE				•	1	•	
Laboratoires et établissements de recherche	I1				1	T	1
Laboratoires et établissements de réchérche Industrie légère	11					+	-
Industrie legere Industrie lourde	13					+	
Extractive	14						
PUBLIC							
Service public de plein air	P1			l			1
Service public de pien an Service public institutionnel et administratif	P2						
Service public institutionnel imposant	P3						
Service public d'utilité	P4						
CONSERVATION							
Conservation / catégorie 1	Co1						1
Conservation / catégorie 2	Co2						
AGRICULTURE			•	•			
Agriculture avec sol	A1			√(3)	1	T	1
Agriculture sans sol	A2			V(3)			
Autres types d'élevage	A3						
Fermette	A4						
Dressage et pension d'animaux	A5						
FORESTERIE							
Exploitation forestière	F1						
Sylviculture	F2						
Usages spécifiquement permis			(1)	(3)			
Usages spécifiquement exclus			(2)	(-)			
N	ORMES						
TERRAIN	min				_	1	1
Superficie (m2) Profondeur (m)	min. min.						
Frontage (m)	min.						
	1111111.					1	
	111111.					1	
STRUCTURE	111111.	J	1 2/	Ī			
STRUCTURE Isolée	111111.	V	√				
STRUCTURE		V	√ 				
STRUCTURE Isolée Jumelée Contiguë		V	√ 				
STRUCTURE Isolée Jumelée Contiguë MARGES		·					
STRUCTURE Isolée Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m)	min.	6 2	6 2				
STRUCTURE Isolée Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m)		6	6				
STRUCTURE Isolée Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m)	min.	6	6				
STRUCTURE Isolée Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m)	min. min. min.	6 2	6 2				
STRUCTURE Isolée Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS	min. min. min. min.	6 2	6 2				
STRUCTURE Isolée Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage)	min. min. min. min.	6 2	6 2				
STRUCTURE Isolée Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage)	min. min. min. min.	6 2 2	6 2 2				
STRUCTURE Isolée Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2)	min. min. min. min.	6 2 2	6 2 2				
STRUCTURE Isolée Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m)	min. min. min. min.	6 2 2	6 2 2				
STRUCTURE Isolée Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS	min. min. min. min. min. min. min.	6 2 2	6 2 2				
STRUCTURE Isolée Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS Logement / bâtiment	min. min. min. min.	2	6 2 2				
STRUCTURE Isolée Jumelée Contiguë MARGES Marge avant (m) Marges latérales (m) Marge latérales totales (m) Marge arrière (m) ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS Hauteur (étage) Hauteur (étage) Superficie d'implantation (m2) Largeur (m) RAPPORTS	min. min. min. min. min. max. min. min.	2	6 2 2				

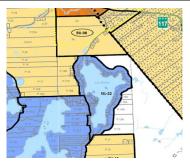
ZONE : VIL-22

SERVICES	
Aqueduc	
Égout	

NOTES

- (1) Les camps de vacances
- (2) Les clubs de tir et les pistes de courses et de karting
- (3) les cabanes à sucre

AMENDEMENTS							
Date	Par						
2019/07	2019-341	a.15					
2021/06	2021-404	a. 13					
2022/07	2022-432	a.14					
2023/05	2023-457	a.12					





Règlement numéro 182 relatif au zonage Grille des usages et normes par zones (annexe B)



Grille des usages et normes par zones (annexe B)								
CLASSE ET GROUPE D'USAGE								
HABITATION								
Unifamiliale	H1							
Bifamiliale et trifamiliale	H2							
Multifamiliale	H3							
Multifamiliale d'envergure Maison mobile	H4 H5							
Projet intégré d'habitation	H6							
COMMERCE								
Commerces et services	C1				1			
Commerce de détail de petite surface	C2							
Commerce de détail de grande surface	C3							
Commerce artériel lourd	C4							
Commerce récréatif intérieur	C5							
Commerce récréatif extérieur	C6							
INDUSTRIE								
Laboratoires et établissements de recherche	11 12							
Industrie légère Industrie lourde	12							
Extractive	13							
					•		•	
PUBLIC Service public de plein air	P1		I			ı		
Service public de piem an Service public institutionnel et administratif	P1							
Service public institutionnel imposant	P3							
Service public d'utilité	P4	√C(1)(2)(3)						
CONSERVATION								
Conservation / catégorie 1	Co1							
Conservation / catégorie 2	Co2							
AGRICULTURE								
Agriculture avec sol	A1							
Agriculture sans sol	A2							
Autres types d'élevage	A3							
Fermette	A4							
Dressage et pension d'animaux	A5							
FORESTERIE								
Exploitation forestière	F1							
Sylviculture	F2							
Usages spécifiquement permis		(1)(2)(3)						
Usages spécifiquement exclus								
NO	RMES							
TERRAIN								
Superficie (m2)	min.							
Profondeur (m)	min.							
Frontage (m)	min.							
STRUCTURE								
Isolée		√						
Jumelée Contiguë								
MARGES	min	6	1		ı		1	
Marge avant (m) Marges latérales (m)	min. min.	6 2				 		
Marge latérales (m)	min.							
Marge arrière (m)	min.	2						
ÉDIFICATION DES BÂTIMENTS								
Hauteur (étage)	min.							
Hauteur (étage)	max.	3						
Superficie d'implantation (m2)	min.	-						
Largeur (m)	min.							
RAPPORTS		<u></u>						
Logement / bâtiment	max.	0						
Coefficient d'occupation du sol (COS)	max.							
Coefficient d'emprise au sol (CES) (%) Espace naturel (%)	max. min.					1		
	111111.				I	I	I	
DISPOSITIONS SPÉCIALES			-		ı		, ,	
PIIA						-		
Autres articles								
					i	1	1	

ZONE: SP-01

SERVICES	
Aqueduc	
Égout	

NOTES

- (1) Les lieux de réception et de traitement des boues de fosses septiques
- (2) Les lieux d'enfouissement sanitaire
- (3) Centre de tri

AMENDEMENTS					
Date	No règlement	Par			
2023/05	2023-457	a.12			

